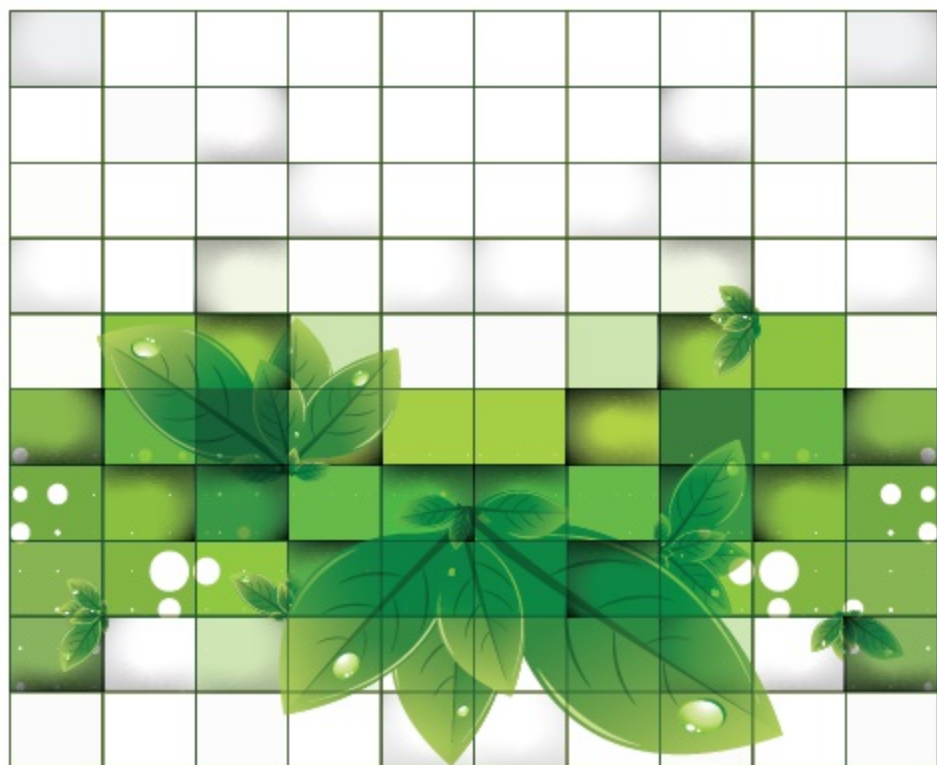


RAPPORT annuel 2013

Pour une agriculture
compétitive et durable
dans les Amériques





Rapport annuel 2013 de l'IICA

**Pour une agriculture compétitive et durable
dans les Amériques**

Mars 2014

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2014.



Rapport annuel 2013 de l'IICA sous licence Creative Commons Attribution- Pas
d'utilisation commerciale-Partage à l'identique 3.0 Unported.

Disponible en format PDF sur le site www.iica.int.

ISBN 978-92-9248-519-1

Photographies : *Mujeres* (Femmes) de Darwin Granda ; *Agricultor-fumigación* (Agriculteur-
Pulvérisation) de Rafael Cartin

L'Institut encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant,
de manière appropriée.

Table des matières

Mot du Directeur général	v
Sommaire de gestion	ix
Présentation de l'IICA	1
Jalons atteints en 2013 dans le cadre du Plan à moyen terme 2010-2014	2
<i>Premier objectif : Améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole</i>	2
<i>Deuxième objectif : Renforcer la contribution de l'agriculture au développement des zones rurales et au bien-être de la population rurale</i>	11
<i>Troisième objectif : Renforcer la capacité de l'agriculture à atténuer les effets du changement climatique et à s'adapter à celui-ci et à mieux utiliser les ressources naturelles</i>	16
<i>Quatrième objectif : Améliorer la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire</i>	19
<i>Cinquième objectif : Réaliser des analyses stratégiques pour l'agriculture</i>	21
Gouvernance et réunions officielles	23
Gestion administrative pour la coopération technique	26
Annexes	33
<i>Annexe 1 : Déclaration des ministres de l'Agriculture, Argentine 2013</i>	33
<i>Annexe 2 : Liste des projets du Fonds adjugé de Coopération technique de l'IICA exécutés en 2013</i>	41
<i>Annexe 3 : Profils et projets de coopération préparés par l'IICA en 2013</i>	43
<i>Annexe 4 : Produits du savoir de l'IICA</i>	44
Sigles et acronymes	45

Mot du Directeur général

Le rapport annuel de 2013 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est le dernier de la période correspondant à l'Administration que j'ai eu l'honneur de diriger depuis 2010 et qui a pris fin le 15 janvier 2014.

Il convient donc de faire une brève synthèse des résultats obtenus au cours de ces quatre années qui ont représenté 48 mois de travail intense pour respecter un engagement précis : renforcer la capacité technique de l'Institut afin d'accompagner les pays du Continent américain dans leur cheminement vers une agriculture compétitive et durable.

Toutes nos actions ont eu l'intention de contribuer à surmonter les grands défis de l'agriculture continentale au Vingt-et-unième siècle, défis qui sont définis dans le Plan stratégique 2010-2020 de l'IICA approuvé par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) :

- Améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole
- Renforcer la contribution de l'agriculture au développement des territoires ruraux
- Renforcer la capacité de l'agriculture à atténuer les effets du changement climatique et à s'adapter à celui-ci et à mieux utiliser les ressources naturelles
- Améliorer la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire.

Chaque année nous avons rendu compte des résultats des six programmes techniques en cours qui sont mis en œuvre dans tous nos États membres conformément à une « Stratégie IICA-Pays », élaborée à partir d'un rapprochement entre l'offre de coopération que peut dispenser l'IICA, compte tenu de sa solvabilité technique, et les demandes spécifiques des gouvernements.

Au cours de ces quatre années nous avons réalisé notre travail par l'intermédiaire de 492 projets et activités de coopération, dont plus de la moitié a été financée par des ressources extérieures, pour un montant de 150 millions de dollars, en moyenne, par an. Mais il y a plus important que les chiffres, ce sont les résultats obtenus pendant cette période et ceux-ci peuvent être résumés comme suit :

- Les activités techniques de l'Institut, dont la coopération a permis de moderniser les services d'innovation agricole, la protection phytosanitaire et la santé des animaux, et de dynamiser les marchés agricoles aussi bien locaux que d'exportation, ont été renforcées, ce qui a ouvert des débouchés aux petits et moyens producteurs, en particulier aux jeunes et aux femmes des territoires ruraux.
- Le concept clé de l'innovation a été placé au centre des nos activités en tant que voie pour la construction d'un nouveau paradigme pour l'agriculture.

- Les modèles de gestion territoriale qui ont donné une autonomie accrue aux communautés rurales et les ont aidées à établir leurs priorités en matière de développement et à assumer leur propre destin ont été mis en application.
- Les liens entre les producteurs et les chaînes de valeur ont été renforcés, ce qui a facilité l'adoption, par des milliers d'acteurs, de nouvelles formes de production et de commercialisation.
- Les capacités du secteur public des pays membres à mieux s'occuper de questions concernant l'innovation, la recherche, la vulgarisation et la gestion des entreprises agricoles ont été renforcées.
- L'élaboration et la mise en application de normes harmonisées et de cadres conceptuels clairs ont été promues. Cela a permis aux pays de mieux utiliser les nouvelles technologies et d'obtenir davantage de bénéfices des marchés nouveaux et traditionnels.
- La perspective de coopération transversale a été introduite dans nos activités de coopération, si bien qu'elles ont toutes pour but de contribuer à assurer la sécurité alimentaire et à tenir compte de ses implications pour une agriculture durable.
- Un processus de refonte de l'organisation institutionnelle a été réalisé, lequel a permis de mieux utiliser les ressources disponibles, de les gérer de manière transparente et de promouvoir une culture d'obtention de résultats et de reddition de comptes.

Chacun de ces importants résultats a été obtenu de manière concrète grâce au travail que nous avons réalisé jour après jour, et dont nous rendons compte en détail dans ce rapport annuel pour l'année 2013.

À titre d'exemple, nous pouvons mentionner la forte incidence qu'a exercée l'Institut dans le renforcement des capacités nationales grâce à ses programmes continentaux, tels que ceux relatifs aux agroindustries, à la protection sanitaire agricole et à l'innocuité des aliments ainsi qu'à d'autres initiatives, comme le programme de bourses d'études de troisième cycle que le Gouvernement mexicain propose par l'intermédiaire de l'IICA.

Au nombre des réalisations de 2013, il convient de souligner la Rencontre des ministres de l'Agriculture qui s'est tenue en Argentine en septembre au cours de laquelle un dialogue de haut niveau, franc et ouvert à tous a permis d'aboutir à des positions concertées sur différentes questions, notamment sur la gestion intégrale des ressources en eau pour l'agriculture, qui a constitué le thème central de cette réunion ministérielle.

Suite à ce dialogue, une déclaration a été souscrite qui, en plus de confier des mandats précis à l'IICA pour qu'il agisse dans ce domaine, contient les engagements pris par les États parties au Système interaméricain, engagements qui devront être mis en avant au prochain Sommet des Amériques.

Tous ces résultats ont été possibles parce que les pays ont eu confiance dans le travail de l'Institut et lui ont accordé un soutien total. Je dois les en remercier.

Je dois également exprimer ma gratitude à tous nos collaborateurs aussi bien à ceux qui se trouvent au siège, au Costa Rica, qu'à ceux qui travaillent dans les 34 bureaux hors siège, car en vertu de notre slogan « Un seul IICA », tous ensemble, nous avons pu remettre de bons comptes aux pays qui nous ont mandaté.

Víctor M. Villalobos
Directeur général

Sommaire de gestion

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est reconnu par l'Organisation des États Américains (OEA) comme l'organisme du système interaméricain spécialisé dans l'agriculture et le bien-être des populations rurales. L'Institut a pour mission de « ... **fournir de la coopération technique, de l'innovation et des connaissances spécialisées pour le développement concurrentiel et durable de l'agriculture des Amériques** ». La direction générale est assumée par M. Víctor M. Villalobos, de nationalité mexicaine, qui a été réélu en 2013 pour un nouveau mandat de quatre ans.

L'une des principales réalisations de l'IICA en 2013 a été de renforcer sa capacité technique pour accompagner les pays aspirant à une agriculture plus compétitive, plus inclusive et plus durable. C'est à cette fin qu'ont été menés à bien, au cours de l'année, 492 projets de coopération technique, dont 183 ont été financés par des fonds propres et 309, par des fonds externes.

Les réalisations principales de l'Institut en 2013 sont l'aboutissement des projets mentionnés et se résument de la manière suivante :

- *A été renouvelée l'articulation du Système continental d'innovation agricole ; ont été créés des consortiums publics-privés et des réseaux d'innovation régionaux ; et ont été développées des technologies novatrices pour le bénéfice des producteurs, qui ont permis aux pays d'améliorer leur matériel génétique et l'approvisionnement des marchés.*
- *Plus de 2 400 participants aux systèmes nationaux d'innovation de l'Amérique du Sud et de la région caribéenne ont eu accès aux résultats de la recherche et aux avancées technologiques obtenues dans le cadre de divers réseaux régionaux et grâce aux actions réalisées en collaboration avec les centres internationaux.*
- *A été créée l'ICABB (l'Initiative centraméricaine de biotechnologie et de biosécurité) et ont été formées plus de 2 000 personnes sur les questions relatives à la biosécurité, à l'analyse de risque, aux produits biologiques et à la communication.*
- *La Bolivie, le Pérou, l'Équateur et la Colombie ont approuvé un cadre normatif régional harmonisé pour la production biologique.*
- *Plus d'une trentaine d'instruments ont été validés dans la boîte à outils de l'IICA pour l'industrie agroalimentaire, ce qui a permis de renforcer les compétences de 30 associations de producteurs de l'Équateur, du Paraguay et du Guatemala, et de former environ 5 000 acteurs de l'agriculture en entrepreneuriat, ajout de valeur et promotion des exportations, entre autres.*

- *Le resserrement des liens entre l'IICA et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPF), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le Codex Alimentarius, a facilité la participation des pays membres de l'Institut à des réunions virtuelles, à des conférences et à des comités où ont été discutées et approuvées des normes relatives à la santé des végétaux et à l'innocuité alimentaire.*
- *De concert avec des partenaires stratégiques, l'Institut a dirigé la mise en œuvre de projets en vue de créer des écoles virtuelles d'inspecteurs d'aliments et de la santé des végétaux dans les régions Central et Sud.*
- *Ont été soutenues des activités sur le terrain au Mexique, dans le but de maintenir le statut phytosanitaire de pays où la mouche méditerranéenne des fruits a été éradiquée; au Paraguay, dans le but que ce dernier retrouve son statut de pays où la fièvre aphteuse a été éradiquée avec programme de vaccination ; et en Amérique centrale, pour lutter contre la rouille du café.*
- *Ont été réalisées des innovations juridiques et normatives ; ont été conclus des accords intersectoriels et ont été développés des modèles de gestion institutionnelle adaptés aux particularités de divers territoires ruraux. En outre, ont été renforcées les compétences en gestion, dans une optique territoriale, de plus de 1 100 dirigeants d'organismes publics, de gouvernements locaux et d'autres institutions de 13 pays*
- *En collaboration avec le Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología (CONACYT) du Mexique, a été mis sur pied un programme de bourses qui a permis à 98 experts de 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) de faire des études postdoctorales dans des établissements mexicains d'éducation supérieure*
- *Au sein des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, a été impulsée la prise de conscience des effets des changements climatiques (CC) et des mesures pour s'adapter à ces changements, promouvoir une agriculture plus durable et plus résiliente, atténuer les effets de l'agriculture sur l'environnement et améliorer la situation de la sécurité alimentaire. Plus de 200 spécialistes de 16 pays ont renforcé leurs compétences en stratégies d'adaptation aux CC. A également été augmentée la participation des délégations du secteur agricole de divers pays membres aux négociations internationales portant sur les CC.*
- *En collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'IICA a publié le rapport «Perspectivas de la agricultura y del desarrollo rural en las Américas: una mirada hacia América Latina y el Caribe 2014 » (Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2014), qui s'est ajouté à la cinquantaine de publications techniques et scientifiques mises à la disposition du public sur le site Web de l'Institution (www.iica.int).*

- *L'IICA a mis au point et diffusé un nombre considérable de méthodologies pour évaluer les effets des politiques publiques, analyser le niveau d'intégration des marchés, promouvoir la gestion des connaissances et identifier les produits au meilleur potentiel commercial et les goulets d'étranglement dans l'utilisation des technologies de l'information et des communications.*
- *Ont été mises en place des stratégies d'innovation et de vulgarisation visant à réduire la faim, comme la Croisade nationale contre la faim (Mexique) et le Zero Hunger Challenge (Défi Fini la Faim) (Antigua-et-Barbuda).*

Les actions institutionnelles ont été favorisées par une collaboration étroite avec des partenaires stratégiques tels que la FAO, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), la CEPAL, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), les Nations Unies, divers centres internationaux et agences de développement de l'Espagne, de la Finlande, de la Suisse, du Canada et de l'Union Européenne.

En fait d'organes de direction, s'est tenue à Mexico la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif. S'est également tenue à Buenos Aires, en Argentine, la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013, dont le thème était "De l'eau pour nourrir la terre" au cours de laquelle l'Institut a réussi à élaborer un document dans lequel se présentent les principaux défis en vue d'améliorer la productivité de l'eau en agriculture.

Quant à la gestion administrative, malgré la stagnation des apports pécuniaires des pays, les résultats obtenus dans ce domaine ont été fort satisfaisants grâce à la gestion stricte, équitable et transparente des ressources disponibles. La viabilité financière et opérationnelle de l'Institut a été maintenue, ce qui raffermi sa capacité à dispenser ses services de coopération technique. D'autre part, l'Institut a fait en sorte que le Taux institutionnel net (pour le recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets financés par des ressources extérieures) atteigne une moyenne de 7 %. Et enfin, l'IICA a mis sur pied de nouveaux systèmes administratifs pour la programmation, le suivi et la gestion des ressources humaines, rendant plus efficace son fonctionnement à l'échelle continentale. Dans le cadre de ses opérations financières et comptables, l'Institut a mis en place à 100% le système «SAP», produisant ainsi une sécurité, une facilité et une efficacité accrues dans la gestion de ses ressources.

Présentation de l'IICA

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est l'institution du système interaméricain qui :

« ... fournit de la coopération technique, de l'innovation et des connaissances spécialisées pour le développement concurrentiel et durable de l'agriculture des Amériques et pour l'amélioration des conditions de vie dans les régions rurales de ses pays membres. »

(Plan à moyen terme 2010-2014, IICA)

L'IICA souhaite être une institution phare qui favorise l'innovation dans la prestation de coopération technique visant à accroître la compétitivité du domaine agroalimentaire, le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire, le recul de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans les régions rurales des Amériques, grâce à ses forces techniques et à sa capacité de relever les nouveaux défis qui se présentent au secteur agroalimentaire du Continent.

L'Institut a été fondé en 1942 par le Conseil de direction de l'Union panaméricaine. Son organe de direction supérieur est le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), qui constitue le principal forum de niveau ministériel ayant pour mandat d'analyser les politiques et les stratégies pour améliorer l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques.

Le siège social de l'IICA se trouve à San José, au Costa Rica. L'organe de direction exécutive de l'Institut est la Direction générale, présidée par M. Víctor M. Villalobos, de nationalité mexicaine, dont le mandat a récemment été reconduit pour la période 2014-2018.

L'IICA mène ses activités à partir de son siège social et par un réseau de bureaux nationaux qui agissent directement sur le terrain dans ses 34 pays membres. Il compte aussi sur un bureau permanent pour l'Europe, qui se trouve à Madrid, en Espagne, et qui est chargé de promouvoir les relations et les actions avec les partenaires stratégiques de l'Union européenne (UE).

Jalons atteints en 2013 dans le cadre du Plan à moyen terme 2010-2014

En 2013, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a consolidé son programme de coopération technique par l'exécution de 492 projets orientés vers l'atteinte des objectifs stratégiques définis dans son Plan à moyen terme (PMT) 2010-2014.

L'Institut a consacré des fonds propres au financement de 183 de ces projets, dont 33 ont été financés par le Fonds adjugé de coopération technique (FonCT), pour une valeur avoisinant les 2,7 millions de dollars américains. Ce fonds s'est avéré une façon innovatrice d'articuler les efforts institutionnels et d'atteindre des résultats concrets, y compris la systématisation des expériences couronnées de succès dans les domaines de la gestion territoriale, des assurances, du commerce international, de la vulgarisation et de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

D'autre part, 309 projets de coopération technique ont été menés grâce aux fonds externes provenant des partenaires multilatéraux et des États membres. Ces projets qui ont pu compter sur la collaboration de 220 partenaires, opèrent avec un budget allant de 1 158 dollars à 41,3 millions de dollars américains.

Vous trouverez, ci-après, un survol des contributions de l'IICA en 2013 et des résultats obtenus grâce aux immenses efforts réalisés pour mener ces projets à bien et pour atteindre les objectifs stratégiques du PMT 2010-2014.



Premier objectif : Améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole

L'IICA est un partenaire de premier plan qui encourage les innovations technologiques et organisationnelles ainsi que celles qui favorisent l'amélioration des conditions commerciales et l'hygiène et l'innocuité alimentaires.

Innovation agricole

Au cours des dernières années, l'innovation s'est imposée comme un élément sine qua non pour atteindre la productivité et la compétitivité en agriculture dans les Amériques.

En menant à bien le projet pour la gestion des systèmes d'innovation, exécuté dans le cadre du Forum des Amériques sur la recherche et le développement technologique en agriculture (FORAGRO), les acteurs du Système continental d'innovation agricole ont posé des assises en vue d'améliorer son articulation dans les processus d'innovation et de mettre en place une nouvelle stratégie d'investissements pour le Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO).

Dans le cadre du Programme régional pour la recherche et l'innovation dans les chaînes de valeur agricoles en Amérique centrale (PRIICA-UE), des petits producteurs centre-américains, au sein de 24 consortiums locaux publics-privés d'innovation, ont formulé des projets de développement et de validation de technologies et de plans stratégiques d'innovation. De plus, des réseaux ont été mis sur pied pour les chaînes régionales de l'avocat, du yucca, de la pomme de terre et de la tomate, et a été élaboré et évalué un programme régional de recherche et d'innovation pour chacun de ces produits.

Grâce au projet Réseau d'innovation agricole (Réseau SICTA-DDC), mis en œuvre également en Amérique centrale, 28 600 petits producteurs ont bénéficié de 29 technologies innovatrices applicables dans les différents maillons des chaînes du maïs et du haricot, appliquées à 30 projets entrepris en collaboration avec les membres des réseaux d'innovation technologique de la Région. Également, 115 organisations et institutions du Nicaragua, du Honduras, du Guatemala, du Panama et du Salvador ont participé à cinq réseaux nationaux d'innovation technologique pour le maïs et le haricot, tandis que 313 organisations de différents secteurs se sont affiliées à 16 réseaux territoriaux d'innovation technologique.

Mentionnons d'autres réalisations en innovation agricole :

- Amélioration du matériel génétique du piment doux exploité par les producteurs de la Vallée centrale occidentale du Costa Rica, grâce à l'émergence de la variété "DulciTico", résultant d'un partenariat entre l'INTA (l'Institut national d'innovation et de transfert de technologie agricole), l'Université du Costa Rica (UCR), le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG) et des associations de producteurs. Cette initiative a été soutenue par l'IICA dans le cadre du projet "Stratégie d'innovation technologique pour l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des chaînes-produit en Amérique centrale et en République Dominicaine (PRESICA-BID)".
- Fourniture de graines à l'usine d'extraction d'huile végétale pure de pignon de l'île de Floreana, en Équateur, dans le cadre du projet "Le pignon pour l'archipel des Galápagos".
- Production de fourrage à haute teneur nutritive, à bon marché et indépendante des conditions climatiques, en collaboration avec l'Université nationale d'Asunción (UNA), au Paraguay.
- Création des marques régionales "Norticos" et "Brunca", comme innovations dans le domaine de la commercialisation au Costa Rica, qui permettront d'augmenter les revenus des familles productrices de haricots jusqu'à 70 % (Réseau SICTA-EU).

- Constitution d'un "Fonds vert" pour soutenir la production de biodiesel pour le transport aérien par des entreprises agricoles familiales de sept pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC), dans le cadre du programme "Flying Green" (Voler de manière écologique) de la Coupe mondiale de football qui se tiendra au Brésil en 2014 et des Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016, conformément à un accord entre l'IICA, l'ABPPM (Association brésilienne des producteurs de *Jatropha curcas*. L.) et la société Curcas Diesel Brésil Ltda., pour soutenir l'innovation par l'entremise du réseau *Jathropa* LAC.

Réalizations en biotechnologie	Réalizations en agriculture biologique
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'IICA a contribué à la création de l'Initiative centraméricaine de biotechnologie et de biosécurité (ICABB) et à la consolidation du Comité consultatif sur les produits biologiques à usage agricole (CABUA) de l'Argentine. ▪ Quatre-cents personnes de 22 pays ont participé à six activités de formation en biotechnologie, en biosécurité, en analyse de risque, en détection de seuils minimaux et en production biologique. ▪ Plus de 1 600 personnes de 26 pays ont participé à 20 activités de communication liées aux biotechnologies. ▪ L'IICA a apporté son aide à une grande quantité d'organisations, telles que des commissions nationales de biosécurité ; des ministères de l'agriculture, de la santé, de l'environnement, des sciences et de la technologie ; à des projets PNUE-FEM et à des initiatives particulières du secteur privé en Argentine, au Belize, en Bolivie, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, au Salvador, aux États-Unis, au Mexique, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay, au Venezuela et dans un certain nombre de pays de la Communauté de la Caraïbe (CARICOM). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec l'aide méthodologique de l'IICA et du Secrétariat technique de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAO), la Bolivie, le Pérou, l'Équateur et la Colombie ont harmonisé et approuvé un projet de norme régionale pour la production biologique. ▪ Les secteurs agricoles du Honduras, du Nicaragua et du Panama ont eu accès à des recommandations pour renforcer leur système national de contrôle (SNC) de la production biologique, élaborées par l'IICA à partir des facteurs de production obtenus par l'application de l'outil "Évaluation et planification pour le renforcement des SNC de la production biologique", élaboré par l'IICA et la CIAO. ▪ Ont été formulés des projets de création, au Costa Rica, en République Dominicaine, au Nicaragua et au Panama, d'agences gouvernementales d'homologation des produits biologiques, ce qui favorisera le développement des marchés locaux et internationaux de ces produits, grâce à la réduction des coûts de l'homologation.

Les pays du Cône Sud disposent, en outre, d'un catalogue de matériel ligno-cellulosique, avec sa caractérisation chimique et physique et sa localisation, ainsi que d'un processus de prétraitement novateur pour la production d'éthanol de seconde génération dans le but de l'implanter dans les zones locales et régionales. Le catalogue

est le fruit du projet “Babethanol”, mis au point par 18 partenaires de 11 pays de l’Amérique et de l’Europe, dans le cadre du Programme coopératif de recherche pour le développement technologique agroalimentaire et agroindustriel du Cône Sud (PROCISUR).

Quelque 2 400 participants aux systèmes nationaux d’innovation des pays de l’Amérique du Sud ont eu accès aux résultats scientifiques dans les réseaux d’études, du développement et de l’innovation pour le cacao, le café, l’agro-énergie, la production animale, l’aquaculture, les ressources génétiques (Tropigen), les systèmes agricoles, forestiers et des pêches (AFP) et l’initiative de l’Amazonie, qui ont été mis à leur disposition au moyen de divers médias du Programme coopératif de recherche, de développement et d’innovation agricoles pour les Tropiques sud-américains (PROCITRÓPICOS), par exemple les réunions et les bulletins d’information InfoPROCITRÓPICOS et ProciNOTICIAS.

Les Caraïbes ont obtenu un meilleur accès aux avancées technologiques, aux manuels de production et de banques de germes d’agrumes, de riz, de pommes de terre et autres racines et tubercules, grâce aux liens établis avec la Société brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA), l’Institut national de la recherche agricole (INIA) de l’Uruguay, le CIP (Centre international de la pomme de terre) et le CIAT (Centre international d’agriculture tropicale).

Amélioration des conditions pour les entreprises agroalimentaires

L’IICA a mis à la disposition des pays une boîte à outils comprenant 30 instruments qui ont fait leurs preuves en fait d’entreprises agroalimentaires, de commercialisation, d’hygiène, d’innocuité alimentaire, de politiques et d’institutionnalisation, et qui renforcent les capacités de l’Institut à accomplir sa mission de coopération technique. De ces instruments se distingue un barème pour évaluer le degré de préparation des entrepreneurs agricoles en vue de se conformer aux exigences de l’exportation vers le marché états-unien. Un autre instrument sert à estimer la contribution de l’élevage à la génération de revenus et à l’atteinte de la sécurité alimentaire. Deux des instruments sont liés à la gestion associative d’entreprise et au développement des compétences institutionnelles pour la gestion du risque relatif aux entreprises agricoles.

L’utilisation de ces instruments a contribué à renforcer les compétences institutionnelles en regroupement en association et en gestion d’entreprises du secteur public en général et de 30 organisations de producteurs en Équateur, au Paraguay et au Guatemala. Également, le Brésil, l’Argentine, l’Uruguay, le Paraguay et le Chili ont mis sur pied une plate-forme qui favorise des processus d’ajout de valeur et l’accès des producteurs de petite échelle aux marchés.

Plus de 5 000 acteurs de l’agriculture aux quatre coins du Continent ont reçu de l’information ou de la formation sur les questions de regroupement en association, d’entrepreneuriat, d’exportations, de commerce intérieur, de valeur ajoutée, de

pratiques exemplaires de fabrication, d'hygiène, d'innocuité alimentaire et de chaînes de valeur, entre autres. Ils y sont arrivés en optant préférentiellement pour les instruments de coopération identifiés et systématisés par l'IICA au cours des deux dernières années.

Autres réalisations

Argentine	En collaboration avec le secrétariat de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, l'IICA a formulé une proposition pour l'élaboration d'une politique visant le développement de l'industrie de la production biologique, un travail inédit dans la région ALC.
Barbade	Vingt producteurs et 15 fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ont acquis de nouvelles connaissances dans l'utilisation de fourrages de remplacement et dans la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans le domaine de l'alimentation de petits ruminants.
Belize	L'IICA a collaboré au renforcement de l'Unité de vulgarisation agricole de l'Institut de recherche et de développement de l'industrie sucrière (SIRDI), qui a appliqué des méthodes de vulgarisation participative, basées sur des écoles paysannes, grâce auxquelles plus de 1 000 producteurs ont augmenté leurs surfaces de production de plus de 4 000 acres.
Canada	Élaboration d'un projet pour la réalisation d'un diagnostic des systèmes d'innovation dans le secteur caprin de l'Ontario.
Haïti	Grâce au projet "Revitaliser une culture de choix : développement de la chaîne de la mangue en Haïti", 36 professionnels haïtiens ont été formés en production et post-récolte de la mangue. A également été formulé un projet de programme de développement de la filière fruticole, avalisé par le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), ainsi que d'un programme visant à promouvoir l'innovation agricole inclusive.
Paraguay	L'institut paraguayen de technologie agraire (IPTA) a mis sur pied un laboratoire de champignons servant à la production biologique pour les petits producteurs de produits horticoles.
Région centrale	Les instituts de recherche ont renforcé leurs capacités institutionnelles et de gestion des connaissances pour l'innovation en céréales de base, tomate, manioc, pomme de terre et avocat.
Sainte-Lucie	Un projet conjoint de l'IICA et du gouvernement du Mexique a permis d'augmenter la production de légumes, grâce à l'exploitation de deux structures agricoles protégées automatisées et d'une zone de 2 720 m ² .
Saint-Vincent-et-Grenadines	L'IICA a renforcé les capacités des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture à appliquer la méthodologie de filières et dialogues pour l'action (CADIAC) et à formuler des plans d'action pour le secteur porcin.

L'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA) s'est consolidée en réseau continental comptant 33 pays. Ont été formés 14 fonctionnaires de la région des Caraïbes en cueillette, en analyse et en diffusion d'information sur les prix et les marchés agricoles. Également, l'OIMA a tenu sa réunion ordinaire annuelle

à laquelle ont participé une quarantaine de fonctionnaires responsables de la gestion de l'information sur les marchés agricoles.

Cinq pays des Caraïbes ont initié et établi des processus destinés à améliorer la compétitivité des chaînes agroalimentaires prioritaires, grâce auxquelles ils ont pu renforcer leurs compétences, ont promu le dialogue sur des questions d'intérêt mutuel et ont établi les bases pour une transformation viable de ces chaînes. En Colombie, en Haïti, au Paraguay et au Pérou, ont été impulsés des changements aux politiques d'assurances agricoles.

Autres réalisations

Équateur	Ont été menées des études de pré faisabilité sur la nouvelle centrale de transfert agro-industrielle d'Ambato, le grossiste le plus important et le plus stratégique du pays.
Salvador	Grâce au Programme PAF de chaînes productives, ont été augmentés la productivité et les revenus de plus de 17 000 producteurs de miel, de cacao, de café, de fruits, de céréales de base, de légumes verts et de produits laitiers.
Guyana	Un projet mené en collaboration avec la fondation <i>Partners of the Americas</i> a contribué à augmenter les compétences des jeunes apiculteurs d'Essequibo.
Panama	La plate-forme d'exportation vers le Canada et les États-Unis a permis la participation des entreprises panaméennes aux foires commerciales de ces pays.
Trinité-et-Tobago	Amélioration des capacités de 35 petits entrepreneurs en matière de préparation et de commercialisation de produits sûrs, suite à leur participation à plusieurs ateliers sur la réglementation, le conditionnement, l'étiquetage et la manipulation des aliments.

Protection phytosanitaire

L'Institut a élargi ses alliances et la portée du travail mené avec les organismes internationaux relativement aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Il a également promu la maximisation de la participation des pays dans les conférences portant sur ces mesures.

Dans le domaine de la santé des végétaux, l'Institut a consolidé ses relations avec la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPF), grâce à laquelle a été encouragée la participation active des organisations nationales de protection phytosanitaire (ONPF) de 29 pays de la région ALC au processus d'élaboration des normes internationales sur les mesures phytosanitaires (NIMF). De surcroît, l'IICA a actualisé le "Manuel des pratiques exemplaires en matière de participation aux réunions de la CIPF".

En ce qui a trait à la santé animale, l'Institut a mis au point, conjointement avec la Représentation régionale de l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE) dans les Amériques, un processus de diffusion de l'information sur les processus normatifs

de l'OIE et des normes approuvées lors des réunions virtuelles pour les différentes régions des Amériques : Nord, Sud, Centrale-Andine et la Caraïbe.

En matière d'innocuité des aliments, l'IICA a soutenu la participation de 55 fonctionnaires de 18 pays de la région ALC à neuf comités du *Codex Alimentarius*. La participation des pays membres de l'Institut au *Codex* leur a permis d'être les protagonistes dans l'approbation : a) de 25 normes ou textes apparentés du *Codex* nouveaux, révisés ou amendés, b) de dix normes ou textes apparentés du *Codex* de l'article 5, c) de 14 propositions de nouveaux travaux, d) deux propositions d'interruption de travaux, e) du Plan stratégique du *Codex* pour 2014-2019 et f) de nombreuses dispositions nouvelles ou révisées visant les concentrations maximales d'additifs alimentaires et de contaminants et les limites maximales de résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires.

Les mesures antérieures ont permis de renforcer et d'actualiser le cadre normatif international et national relatif aux questions mentionnées, ce qui a constitué un outil de base pour que les pays maintiennent et améliorent leurs conditions sanitaires et phytosanitaires afin d'atteindre un équilibre entre la santé des consommateurs et le commerce international et national des aliments.

D'autre part, l'IICA a contribué, de concert avec les organismes à portée régionale, à la coordination des plans d'action, à l'acquisition de compétences et à la discussion sur des questions d'intérêt continental. Se distingue l'aide apportée au Comité vétérinaire permanent (CVP) et au Comité de la santé des végétaux (COSAVE), tous deux dans la région de Sud, et au Conseil agricole centraméricain (CAC) et à la réactivation du Groupe interaméricain de coordination en santé végétale, auquel ont participé des organisations de protection phytosanitaire des régions Nord, Sud, Andine et centraméricaine.

L'IICA a dirigé la création de l'École virtuelle d'inspection des aliments pour la Région centrale et la République Dominicaine, financée par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) pour un montant de 977 643 dollars américains, et la création de l'École régionale virtuelle d'inspection phytosanitaire, financée par des fonds propres. La première, qui offrira une formation de base, à la fois technique et comportementale, aux inspecteurs en aliments des huit pays à qui elle est destinée, répond à la nécessité d'harmoniser les protocoles d'inspection des aliments dans tous ces pays de manière simultanée aux processus d'intégration économique et douanière. La seconde école élargira les compétences techniques des organisations nationales de protection phytosanitaire (ONPF) et autres services officiels au Pérou, en Bolivie, en Colombie et dans les pays de la région Sud pour une inspection et certification phytosanitaire adéquates.

Autres réalisations

Bahamas	A été mis sur pied un plan d'action en sécurité agricole et innocuité des aliments au moyen de l'utilisation de l'outil Performance, vision et stratégie (PVS), conjointement avec les ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement et avec l'aide de la FAO, de l'OPS et du BID.
Dominique	Amélioration des capacités de 40 personnes (agriculteurs, agents de vulgarisation, vérificateurs et exportateurs) en matière d'utilisation de systèmes d'innocuité des aliments, et plus concrètement de mise en application des normes GLOBALG.A.P.
Guatemala	A été renforcée la connaissance des pratiques agricoles exemplaires de 4 600 producteurs de maïs et de haricot qui ont participé à l'initiative Compras para el Progreso (Achats pour le progrès) (P4P) du Programme mondial des aliments (PMA).
Jamaïque	Grâce à un projet sur les petits ruminants, ont été développées des capacités de production de viande et a été produit un manuel sur l'hygiène dans les abattoirs.
Nicaragua	Réalisation d'un diagnostic des conditions des services officiels de protection phytosanitaire et formulation d'un plan stratégique visant à renforcer le système national de protection et de surveillance phytosanitaires et les services d'appui à la production.
Panama	Les institutions publiques sanitaires ont renforcé leurs compétences en inspection d'usines de produits carnés, en tenant compte des processus d'équivalence et d'homologation de ces usines.

Prévention de fléaux et de maladies



Au Mexique, le programme MOSCAMED, dont les activités sur le terrain sont soutenues par l'IICA, a permis de contrôler les 97 épidémies et apparitions de la mouche méditerranéenne des fruits relevées dans l'État du Chiapas, ce qui a permis au Mexique de maintenir son statut phytosanitaire de pays indemne.

Au Paraguay, la création d'une table de concertation technique multisectorielle sur les viandes bovines et avicoles a contribué à ce que le pays retrouve son statut de pays indemne de fièvre aphteuse avec régime de vaccination.

Dans le cadre du Projet de soutien au contrôle et à l'éradication de la mouche de la carambole, qui constitue une initiative à laquelle participent plusieurs pays, les capacités des services de protection phytosanitaire du Suriname à lutter contre cet insecte et à éviter qu'il n'ait une incidence négative sur les marchés internationaux ont été renforcées.

Dans le cadre du PROMECAFE (Programme de coopération régionale pour le développement technologique et la modernisation de la caféiculture), a été mis sur pied et dirigé avec succès le plan d'action de lutte contre la rouille du café et la récupération de la capacité de production en Amérique centrale et dans les Caraïbes et a été mis en œuvre le "Plan régional d'action aux mesures immédiates 2013", aux fins d'un accord des ministres du Conseil agricole centraméricain et dont le principe avait été approuvé en marge du sommet des Chefs d'État des pays membres du Système d'intégration centraméricaine (SICA).



**Deuxième objectif:
Renforcer la contribution de
l'agriculture au
développement des zones
rurales et au bien-être de la
population rurale**

L'Institut offre un cadre conceptuel et méthodologique pour le développement territorial dont la mise en application renforce les apports de l'agriculture au bien-être rural

Gestion intégrée des territoires ruraux

À partir de l'élaboration de cadres techniques de référence pour la formulation des politiques de développement territorial au Pérou, en Équateur, en République dominicaine et au Costa Rica, l'IICA a mis à disposition, par le biais du projet relatif aux Politiques innovatrices pour le développement des régions rurales latino-américaines (PIDERAL-EU), qui est un instrument pour l'élaboration de ces politiques et la coordination des politiques sectorielles sur le plan national et territorial. Cet instrument a facilité aux pays la réalisation d'innovations en matière de normes, la mise en place de nouveaux accords intersectoriels, la formulation de modèles de gestion institutionnelle ainsi que la création et le renforcement d'espaces de coordination interinstitutionnelle dans les régions rurales.

Plus de 1 100 dirigeants d'entités publiques, d'administrations locales et d'organisations de gestion territoriale du Pérou, de l'Équateur, de l'Argentine, de l'Uruguay et des huit pays de la Région Centrale ont participé à des cours, à des ateliers de formation et à des activités d'information et de familiarisation grâce auxquels ils ont renforcé leurs connaissances en matière d'approche territoriale ainsi que leurs capacités à gérer les politiques publiques et à appliquer cette approche aux processus de développement rural.

Avec le soutien de diverses institutions partenaires, de nombreux biens publics internationaux, qui ont pris la forme de publications électroniques et imprimées, d'espaces virtuels et de réseaux de gestion des connaissances, ont été créés et mis à la disposition des pays. Sont particulièrement remarquables les biens publics suivants: a) la systématisation et l'analyse comparée de 18 expériences territoriales et du processus de mise en œuvre de la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial 2010-2030 (ECADERT), b) l'élaboration d'un projet de méthodologie intégrée pour la gestion du développement des régions rurales, c) l'analyse des relations entre l'agriculture familiale, le changement climatique et le développement territorial et d) l'échange de données d'expériences en gestion du développement territorial rural entre la Colombie, le Brésil et les pays centraméricains.

De concert avec le Secrétariat exécutif du Conseil agricole centraméricain (SECAC), le Fonds Espagne-SICA et les commissions nationales pour l'exécution de l'ECADERT, l'Institut a accordé un soutien aux pays membres du Système d'intégration centraméricaine (SICA) pour la mise en marche de 23 projets d'investissement dans des territoires ruraux qui correspondent au premier et au deuxième appels à la concurrence du Fonds régional de l'ECADERT, en particulier d'initiatives en appui à l'agriculture familiale et au renforcement institutionnel d'un montant de 2,3 millions de dollars américains avec des contreparties nationales ou locales d'au moins 30%. Il a également appuyé la formulation ou l'exécution initiale de 17 projets du troisième appel à la concurrence dans sept pays et a bénéficié pour cela de la contribution de la coopération taïwanaise, qui se montait à 1,4 million de dollars, et de contreparties représentant, en moyenne, 50%.

Les ressources financières et techniques mobilisées par les 40 projets des trois appels à la concurrence de ce Fonds ont appuyé des initiatives d'organisations de gestion territoriale visant à améliorer la qualité de vie de 42 500 familles dans les huit pays membres du SICA. Les résultats couronnés de succès obtenus par les projets déjà exécutés ont inclus, notamment, la collecte et le stockage de l'eau de pluie pour l'agriculture familiale dans un territoire du « Corridor sec » nicaraguayen, la création d'entreprises de production de groupes de femmes et de jeunes, la diversification et l'ajout de valeur dans l'agriculture familiale moyennant la production de fruits, de caprins et de poissons, le renforcement de la capacité de gestion locale du développement rural dans de nombreux territoires, la gestion intégrale des résidus solides par des associations intermunicipales, l'amélioration des services de santé communautaire et le renforcement de l'identité culturelle territoriale et du tourisme écologique et culturel.

Autres réalisations

Costa Rica	L'IICA a accordé son soutien au processus de modernisation de l'Institut de développement rural (INDER) et au renforcement de ses capacités à améliorer la coordination et les initiatives intersectorielles dans les territoires ruraux.
Équateur	L'Institut a élaboré les programmes de production des provinces d'Imbabura, Pichincha, Cotopaxi, El Oro et Loja.
Haïti	Grâce à un projet conjoint du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) et de l'IICA, on est parvenu, dans la zone de Salagnac, à augmenter la production de l'igname « ginen », une espèce en danger de disparition.
Pérou	L'Institut a mis à la disposition de 16 districts des régions de la montagne et de la forêt, des méthodes de gestion, des espaces de coordination interinstitutionnelle et des plans de développement rural.
Venezuela	Dans les États de Miranda, Barinas, Yaracuy et Apure, les capacités de coordination des institutions ont été renforcées et des plans de développement rural territorial ont été élaborés.

L'approche fondée sur l'égalité des sexes



Le Groupe technique interinstitutionnel sur l'égalité hommes-femmes et l'inclusion de la Plateforme régionale d'appui technique de l'ECADERT (GTI-GIPRAT), coordonné par l'IICA et auquel participent également le SECAC, le CATIE et le Conseil des ministres à la Condition féminine de l'Amérique centrale (COMMCA), a accompli des progrès dans l'incorporation de l'approche fondée sur l'égalité des sexes dans le cadre de l'ECADERT, moyennant : a) des ateliers sur l'égalité hommes-femmes auxquels ont participé des représentants de la Commission régionale, des commissions nationales et des acteurs locaux;

b) l'incorporation d'initiatives visant à renforcer l'égalité et l'équité entre hommes et femmes dans le troisième appel à la concurrence du Fonds régional de l'ECADERT; et c) la compilation de documents conceptuels, d'outils et d'expériences de développement adoptant une approche fondée sur l'égalité hommes-femmes.

Par l'intermédiaire du projet Incorporation des réseaux territoriaux, des jeunes et des femmes à la gestion du territoire, financé par le Fonds régional de l'ECADERT, dans la baie de Jiquilisco (El Salvador), l'IICA a encouragé des initiatives de gestion durable, amélioré l'administration d'initiatives visant à créer des entreprises en faveur de groupes historiquement exclus et stimulé le renforcement de réseaux de coopération.

Par ailleurs, aux Bahamas, le projet Femmes d'Exuma, dont le but est de promouvoir les entreprises agricoles dirigées par des femmes, mis en œuvre en collaboration avec les Nations Unies et des partenaires nationaux, est parvenu à faire approuver et à lancer une initiative de soutien aux artisanes des îles Exuma, qui a renforcé l'inclusion de la femme rurale dans des activités non traditionnelles. De plus, à la Dominique, les capacités en matière de production d'oignon de 15 femmes ont été renforcées et 20 jeunes ont été formés à l'apiculture et à l'utilisation du matériel de base pour l'élaboration du miel. D'autre part, l'IICA a formulé le plan à moyen terme du Réseau des femmes productrices rurales de Saint-Vincent-et-Grenadines, qui inclut une stratégie visant à positionner ce Réseau comme une importante organisation de producteurs du pays. De même, il a collaboré avec le Réseau de femmes productrices rurales de Trinité-et-Tobago pour la formulation d'un projet visant à renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs et à mobiliser des ressources à cet effet.

L'Institut a collaboré à l'élaboration du projet « Énergies renouvelables, utilisation productive et promotion de l'organisation des femmes et des jeunes impliqués dans les chaînes de valeur dans des zones isolées des hauts-plateaux du Pérou et de la Bolivie » qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des familles rurales des sous-centrales de Layupampa et Tarwachapi dans la commune de Sacaca, au nord de Potosí, par des actions de protection de l'environnement et l'exploitation des ressources énergétiques renouvelables. Enfin, il a coopéré à la conception d'un programme de fonds de roulement pour des femmes propriétaires d'entreprises rurales de la Dominique, du Guyana, de Sainte-Lucie et de la Jamaïque, pour améliorer leur sécurité alimentaire et accroître leurs possibilités de participer à des agroindustries.

Par l'intermédiaire du projet « Redéfinition du concept de ruralité et ses conséquences pour les politiques publiques en Amérique latine », piloté par le Bureau hors siège de l'IICA au Brésil, les neuf études de cas élaborées sur cette question (six dans des pays latino-américains - Brésil, Costa Rica, Chili, Équateur, Mexique et Uruguay - et trois dans des pays européens - Espagne, Pays-Bas et France -) ont fait l'objet de comparaisons. Elles ont également été diffusées au niveau international et présentées à 300 participants originaires de dix pays dans le cadre du Forum international DRS qui s'est tenu au Brésil et à 30 participants d'Amérique centrale, de la République dominicaine et de la Colombie lors d'un atelier sur la formation et la gestion des connaissances pour le développement rural territorial. La principale conclusion de l'étude a été que prédomine encore la vision de la ruralité comme étant un « résidu » de l'urbanité associé à l'arriération, à la marginalisation et au retard économique et social des territoires et de leurs habitants, alors que l'urbain est associé à la modernité, à la prospérité et au développement. En corrélation avec cette perception de la ruralité, les politiques rurales sont conçues comme faisant partie intégrante des politiques sectorielles agricoles, ce qui réduit le rural, en tant qu'objet de la politique, à ce qui est strictement agricole. L'étude souligne la nécessité de définir la ruralité en tenant compte de la perspective territoriale, de son intégralité et de sa multidimensionnalité et propose également des arguments théoriques et pratiques de nature à renforcer les relations entre la campagne et la ville dans les processus de développement.

Éducation agricole

Dans le cadre de l'accord signé par l'IICA avec le Conseil national de la science et la technologie (CONACYT) du Mexique pour la mise en œuvre d'un programme de bourses d'études en agronomie, à la fin de l'année 2013, 98 professionnels originaires de 20 pays de l'ALC réalisaient des études de doctorat (21), de maîtrise (73) et spécialisées (4) dans des institutions d'enseignement supérieur du Mexique. Lors de la convocation aux bourses d'études, 1 153 candidatures ont été reçues, ce qui démontre la forte demande qui existe en ALC pour ce type de possibilités.

Autres réalisations

Barbade	Grâce à un programme de huit semaines, dirigé par l'IICA, le Conseil de l'éducation et de la formation techniques et les ministères de l'Éducation et de l'Agriculture, 23 jeunes ont obtenu un diplôme en horticulture.
Paraguay	L'IICA a collaboré à l'élaboration de programmes de maîtrise en biotechnologie avec le Centre multidisciplinaire de recherches technologiques (CEMIT) du Rectorat de l'Université nationale d'Asunción (UNA), et en développement rural territorial, avec la Faculté des sciences agronomiques (FCA) de cette université.
Sainte-Lucie	La troisième étape du programme « <i>Helping Out Our Primary and Secondary Schools</i> (HOOPSS) », qui a encouragé la participation de jeunes à l'agriculture, a été exécutée.

En outre, en vue d'élaborer conjointement des programmes éducatifs et de créer des réseaux d'éducation virtuelle dans des thèmes d'intérêt technique de l'IICA, les capacités de gestion des programmes agricoles ont été renforcées dans les universités et les formateurs responsables de la promotion des programmes agricoles ont reçu une formation grâce à des partenariats avec des centres universitaires certifiés. Des accords à cette fin ont été souscrits avec l'Union des universités de l'Amérique latine et des Caraïbes (UDUAL), l'*Hispanic Association of Colleges & Universities* (HACU) et l'École agricole panaméricaine Zamorano, au Honduras.



**Troisième objectif:
Renforcer la capacité de
l'agriculture à atténuer les
effets du changement
climatique et à s'adapter à
celui-ci et à mieux utiliser
les ressources naturelles**

*L'IICA encourage les synergies dans
les secteurs de l'agriculture et de
l'environnement ainsi que de nouvelles
modalités de production agricole plus
écologiques*

L'Institut a contribué à une plus grande sensibilisation des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement au changement climatique, à ses causes et ses conséquences ainsi qu'aux mesures qui doivent être mises en application pour que l'agriculture s'adapte à celui-ci et pour en atténuer les effets nocifs sur l'environnement, de sorte que les pays ne voient pas leur sécurité alimentaire compromise.

Plus de 200 spécialistes techniques de 16 pays¹ ont amélioré leurs connaissances et leurs savoir-faire en participant à une série d'actions de formation de formateurs mises au point par l'IICA dans le but de renforcer les capacités de leurs gouvernements à incorporer l'adaptation au changement climatique aux politiques et aux plans nationaux de développement.

Les instituts de recherche, les ministères de l'Agriculture et diverses organisations d'agriculteurs familiaux de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay disposent désormais d'un cadre conceptuel sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture familiale ainsi que d'une série d'outils pour l'élaboration participative de stratégies d'adaptation de l'agriculture à ce changement. À cet effet, l'IICA a élaboré un manuel de vulgarisation. Par ailleurs, par l'intermédiaire du projet « Stratégies de vulgarisation : les agriculteurs familiaux et leur adaptation au changement climatique dans des régions sélectionnées du Cône Sud », mis en œuvre par l'Institut et le Programme coopératif de recherche pour le développement technologique agroalimentaire et agroindustriel du Cône Sud (PROCISUR), des cours ayant pour objectif de former des agents de vulgarisation afin qu'ils deviennent des formateurs spécialisés en adaptation de l'agriculture au changement climatique ont été donnés.



Le manuel "LE CLIMAT A CHANGÉ, un outil pour aborder l'adaptation au changement climatique dans le cadre de la vulgarisation" est disponible sur le site www.iica.int.

¹ Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Grenade, Honduras, Guatemala, El Salvador, Jamaïque, Pérou, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Mexique et Uruguay.

Par ailleurs, l'IICA a mis à la disposition des chercheurs, des agents de vulgarisation et des producteurs des Amériques un nouveau système en ligne afin de mutualiser des technologies innovatrices pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation de ses conséquences nocives sur celle-ci afin de réaliser une agriculture plus résistante. Cet outil est disponible sur le site : <http://infoagro.net/programas/CambioClimatico/>.

Autres réalisations

Argentine	Amélioration des connaissances de 160 fonctionnaires d'institutions publiques et privées du secteur agroalimentaires en matière d'impact du changement climatique sur l'agriculture et de normes relatives à la empreinte hydrique et à l'empreinte carbone.
Bolivie	Dans le cadre du Programme de gestion durable des forêts, financé par la Finlande, l'IICA a contribué à ce que la Fondation <i>Trabajo Empresa</i> facilite les interactions entre de petites entreprises et des habitants des forêts qui utilisent des produits non ligneux.
Chili	L'Institut a renforcé les capacités techniques d'adaptation au changement climatique des équipes nationales spécialisées et de 50 agriculteurs familiaux des communes de Cauquenes, Padre Las Casas, Vilcún et Talagante.
Haïti	L'utilisation de fourneaux à bois de fabrication locale dans la commune d'Arreguy a fait diminuer la pression sur l'exploitation de la forêt, ce qui a réduit la déforestation (projet IICA-Caritas).
Pérou	Des producteurs de la région de la forêt ont amélioré leurs capacités à gérer les systèmes forestiers et à tirer profit des produits forestiers non ligneux.
République dominicaine	Des techniciens dominicains ont été formés à l'application de la méthode du « prisme climatique » qui permet d'identifier des technologies appropriées d'adaptation de l'agriculture au changement climatique.
Uruguay	Les capacités institutionnelles en agrométéorologie et en gestion des risques climatiques ont été renforcées et des méthodes applicables dans ces domaines ont été validées (projet IICA-Mercosur).

En outre, l'IICA a contribué à ce que les délégations des pays membres qui ont participé aux négociations internationales sur le changement climatique incluent l'agriculture dans ces négociations, et à cette fin, il a mis à leur disposition une grande quantité de notes techniques et de bulletins et organisé des séminaires et des forums régionaux qui ont permis d'offrir des informations et des orientations et de promouvoir un dialogue fondé sur la science entre des experts en la matière et des représentants des gouvernements des pays membres.

Gestion de l'eau

L'IICA a élaboré le document « *Agua, alimento para la tierra* » [De l'eau pour nourrir la terre] et l'a présenté à la Rencontre des ministres de l'Agriculture en Argentine en 2013. Il y analyse les principaux défis qu'il faut relever pour améliorer la productivité de l'eau en agriculture. Dans ce document qui constitue un exemple du travail interdisciplinaire et multinational de l'IICA, il formule quatre recommandations qui, il

l'espère, contribueront à améliorer l'utilisation et la gestion de cette ressource dans le secteur agricole.

Autres réalisations

Brésil	L'IICA a collaboré avec les ministères de l'Environnement et de l'Intégration nationale et avec le Service national des eaux à la gestion technique de la mise en œuvre du programme « <i>Interaguas</i> ».
Costa Rica	En appui au Service national de santé animale (SENASA) et au Secrétariat exécutif de planification sectorielle de l'agriculture et de l'élevage (SEPSA), l'Institut a formulé des politiques, des stratégies et des plans d'action portant sur l'irrigation, le drainage, l'utilisation de l'eau et la gestion intégrée de la ressource hydrique.
Suriname	Des fonctionnaires des services de vulgarisation agricole ont participé à une formation aux systèmes d'irrigation qui leur a permis d'améliorer leurs résultats.



Quatrième objectif : Améliorer la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire

L'Institut facilite l'accès à des informations actualisées sur la sécurité alimentaire et, parallèlement, il participe à la mise au point de lignes de base pour connaître les réalités agricoles de chaque région ou pays.

Sécurité alimentaire

Des acteurs publics et privés ont été sensibilisés, formés et informés sur la sécurité alimentaire par l'intermédiaire de l'Observatoire de la sécurité alimentaire des Amériques (ObSA), qui, un an après qu'il ait commencé à fonctionner, compte déjà 230 souscriptions à son bulletin et, en moyenne, 180 visites mensuelles.

L'ObSA (<http://www.infoagro.net/programas/Seguridad/default.aspx>) présente les dernières statistiques disponibles sur la sécurité alimentaire et une vaste compilation de politiques, d'instruments, de programmes et de plans gouvernementaux des 34 pays membres de l'IICA sur cette question.

Autres réalisations

Équateur	En appui à la Commission pour la souveraineté alimentaire et le développement du secteur agricole et de la pêche de l'Assemblée nationale, l'IICA a mené une analyse de la proposition de loi organique sur la biodiversité agricole et les semences.
Honduras	Dans le cadre de l'initiative Achats pour le progrès (P4P) du Programme alimentaire mondial (PAM), l'IICA a contribué à ce que 24 associations participantes améliorent leurs capacités méthodologiques et techniques à élaborer et à mettre en œuvre un système de traçabilité en céréales de base qui leur permettra d'améliorer la qualité et l'innocuité de leurs produits.
Saint-Kitts-et-Nevis	Avec l'appui de l'IICA, mise en fonctionnement de trois serres qui ont facilité la formation de groupes de jeunes chargés de trouver des réponses aux préoccupations nutritionnelles dans les programmes d'alimentation scolaire.
Venezuela	L'IICA a contribué au renforcement des capacités d'institutions dans le domaine de la gestion de l'eau, du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

L'Institut a élaboré une « ligne de base », présentée dans le document « *Post-harvest Losses in Latin America and the Caribbean: Challenges and Opportunities for Collaboration* », qui permet de mieux quantifier les pertes post-récolte en Amérique

latine et les Caraïbes (ALC), et de mieux remédier au manque de statistiques fiables dans les pays pour quantifier ce problème dans les différentes chaînes de valeur. La recherche de l'IICA a également permis de mettre cette question sur la table dans les États membres et de devenir partie intégrante des forums internationaux en vue de son futur traitement.

Antigua-et-Barbuda et le Mexique ont bénéficié du soutien de l'Institut pour la formulation et la mise en œuvre de leurs stratégies de réduction de la faim, connues sous le nom de « *Zero Hunger Challenge* » et de « Croisade nationale contre la faim ». Dans le cadre de cette Croisade, dans la commune de Mártir de Cuilapan, dans l'État de Guerrero, l'IICA a collaboré à la mise en fonctionnement de 14 écoles paysannes.



Cinquième objectif : Réaliser des analyses stratégiques pour l'agriculture

L'IICA, conjointement avec ses partenaires, a remis en temps opportun des études stratégiques sur l'agriculture ainsi que plusieurs méthodes pour évaluer les impacts des politiques publiques et renforcer la gouvernance

L'Institut a mis à la disposition de ses pays membres des rapports et des notes contenant des analyses stratégiques sur des thèmes relatifs à l'agriculture et à la politique publique qui ont une incidence sur le secteur agricole, au nombre desquels il convient de souligner le cinquième rapport conjoint CEPALC-FAO-IICA « *Perspectivas de la agricultura y del desarrollo rural en las Américas : una mirada hacia América Latina y el Caribe 2014* » [Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes, 2014], ainsi que neuf notes techniques. En outre, par l'intermédiaire de huit forums techniques et du système de statistiques et d'indicateurs de l'IICA, il a diffusé des informations stratégiques sur ces questions.

Il a mis au point des méthodes pour évaluer l'impact des politiques publiques sur l'agriculture, analyser le degré d'intégration des marchés agricoles et les processus d'élaboration et de suivi des politiques publiques agricoles, mettre au point des scénarios de base permettant de réaliser des études prospectives à long terme de variables agricoles, identifier les produits ayant le plus de potentiel, déterminer les conditions de la concurrence sur les marchés internationaux et analyser les processus décisionnels concernant les politiques publiques.

Par l'intermédiaire de 17 ateliers présentiels et virtuels réalisés dans 12 pays de la région, l'Institut a contribué à renforcer les capacités de 357 techniciens d'institutions publiques et privés à l'utilisation de méthodes et d'autres instruments pour la formulation et la mise en application des politiques publiques dans le secteur agricole et l'évaluation de leurs impacts.

En collaboration avec le Secrétaire exécutif du Conseil agricole d'Amérique centrale (SE-CAC), l'IICA a réalisé des analyses pour identifier et résoudre les principaux goulots d'étranglement dans l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les territoires ruraux d'Amérique centrale. Ces analyses ont mis en évidence les problèmes existants en matière d'infrastructures, de technologie et d'alphabétisation numérique dans les institutions publiques agricoles et dans les filières agroalimentaires des pays de cette région. Afin de contribuer à leur solution, il a mis à leur disposition des outils et des données d'expérience en matière de TIC qui ont été couronnés de succès dans d'autres régions de l'ALC.

L'Institut a mis au point d'autres prototypes de méthodes pour la quantification et l'analyse des relations entre la sécurité alimentaire, l'agriculture, le commerce et le changement climatique, notamment une méthode pour l'identification et l'analyse des principales sources de risques qui limitent la création de revenus dans l'agriculture à petite échelle de l'ALC, méthode qui a déjà été validée au Pérou.

Autres réalisations

Région des Caraïbes	De concert avec les membres de l'Alliance pour le développement durable de l'agriculture et du milieu rural, l'IICA a organisé la Semaine de l'agriculture des Caraïbes 2013 et a élaboré un rapport de suivi de cette rencontre.
Région Sud	L'Institut a fait office de secrétariat technique et administratif du Conseil agricole du Sud (CAS) et a accordé un soutien au Réseau de coordination des politiques agricoles (REDPA) et à ses groupes techniques de travail, ce qui a contribué à ce que le CAS renforce ses relations dans les domaines politique et technique.
République dominicaine	Réalisation du Sixième Séminaire international des politiques agroalimentaires.
Saint-Kitts-et-Nevis	Élaboration du plan stratégique 2013-2016 du ministère de l'Agriculture lequel a également reçu un soutien pour la formulation des plans de travail annuels.
Trinité-et-Tobago	Des planificateurs et des décideurs du ministère de la Production alimentaire (MFP) et de la <i>Tobago House of Assembly</i> ont pris connaissance des modèles élaborés par l'IICA pour orienter les investissements et formuler des politiques.
Uruguay	Par l'intermédiaire du dixième cycle de conférences « Politiques d'État : l'agriculture dans les temps à venir » et des journées « <i>Agro in Foco</i> » (Pleins feux sur l'agriculture), l'IICA a contribué à l'analyse des politiques sectorielles.

Le partenariat entre l'IICA et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a pu être consolidé moyennant l'établissement de plans de travail concrets et la mise en fonctionnement du Centre de référence de l'OMC au siège de l'IICA, lequel permet d'accéder à des informations concernant cet organisme international par le biais des réponses apportées à 575 consultations techniques virtuelles, ainsi que la réalisation de 70 réunions d'information, l'aide dispensée à 52 visiteurs présents et la publication de deux documents à la demande de l'OMC.

Par ailleurs, l'Institut a renforcé les capacités de 70 techniciens des ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Économie ainsi que d'entités privées (chambres et associations) du secteur agricole dans le domaine des négociations agricoles et de la gestion des accords commerciaux internationaux.

Gouvernance et réunions officielles

Comité exécutif (CE)

La Trente-troisième Réunion ordinaire du CE, composé à cette occasion des pays suivants : Argentine, Barbade, Chili, Colombie, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua et Suriname, s'est tenue les 17 et 18 juin 2013, à Mexico.

Au cours de cette réunion, le CE est parvenu à des accords dans les domaines suivants :

- *Politique institutionnelle et services de coopération technique* : Le CE a approuvé le « Rapport de gestion 2010-2013 », qui contient les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PMT 2010-2014. Il a également approuvé le « Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2012 », qui résume les principaux résultats de la coopération dispensée par l'Institut et donne des informations sur des questions programmatiques, budgétaires et financières.
- *Questions budgétaires et financières*: Le CE a recommandé au Conseil interaméricain de l'agriculture (Le Conseil d'adopter le Programme-budget 2014-2015 et de demander à l'IICA de lui soumettre, lors de sa Trente-quatrième Réunion ordinaire, un projet de Programme-budget pour l'année 2015. Par ailleurs, il a accueilli favorablement les états financiers de l'Institut de l'année 2012 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, et souligné que ceux-ci ont certifié la bonne utilisation, par l'Institut, des ressources financières et le respect des normes institutionnelles. Il a également pris connaissance du rapport sur le recouvrement des quotes-parts que versent chaque année les États membres et désigné Monsieur Steve Rickrode, des États-Unis d'Amérique, membre du Comité de révision de la vérification (CRV) pour la période 2014-2019.
- *Questions relatives aux organes de direction de l'IICA*: Les résultats et les recommandations de l'étude préparatoire à l'élaboration du document « De l'eau pour nourrir la terre » ont été présentés au CE. Les responsables de cette étude étaient des techniciens de l'Argentine, du Mexique et de l'IICA. À la fin de la présentation, les États membres ont exprimé leur satisfaction pour le travail réalisé et ont fait d'importants apports pour la version finale de ce document qui constituera une contribution pour la mise au point d'un programme continental de coopération dans le domaine de l'eau. En outre, le CE a approuvé le rapport de la réunion ordinaire de 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), et les rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions émanées de la Seizième réunion ordinaire du Conseil et de la Trente-deuxième Réunion ordinaire du CE. Il a également approuvé l'ordre du jour de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil. En outre, il a décidé de modifier deux sections du statut de la CCSQG qui traitent des mécanismes relatifs à la tenue des réunions de cette Commission.

- *Partenariats avec des organismes internationaux* : Le CE a exhorté les États membres à renforcer les initiatives de coopération entre l'IICA et l'OIMA et approuvé les rapports d'activités du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du l'Institut caribéen de Recherche et de Développement agricoles (CARDI) pour l'exercice biennal 2011-2012, ainsi que les rapports sur l'état d'avancement des activités des programmes d'action conjointe IICA-CATIE et IICA-CARDI. Par ailleurs, le CE a fait deux recommandations au Conseil : a) établir un nouveau mécanisme pour désigner son représentant auprès du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE, et b) modifier les responsabilités de son représentant auprès du Conseil supérieur.

Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)

La Rencontre des ministres de l'Agriculture 2013 et la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil dont le thème central était « *De l'eau pour nourrir la Terre* » se sont tenues du 24 au 27 septembre à Buenos Aires (Argentine). La réunion, à laquelle ont participé des représentants de 33 pays membres de l'IICA, a été présidée par Monsieur Lorenzo Basso, secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine. La charge de Rapporteur a été confiée Madame Gloria Abraham, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

Dans le cadre de cette réunion, Monsieur Víctor Manuel Villalobos Arámbula a été élu par acclamation Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018.

Dans l'intention que les ministres apportent des éléments à la discussion du thème central de la rencontre, a été organisé le forum technique « De l'eau pour nourrir la Terre » au cours duquel des experts de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), de l'Institut de recherche et de technologie alimentaire (IRTA) de la Generalitat de Catalunya, de l'Institut national de technologie agricole (INTA) de l'Argentine, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'IICA ont fait des exposés. Les représentants des États membres ont montré un grand intérêt pour ce thème et ont fait d'importantes contributions.

Les ministres de l'Agriculture des Amériques ont pris connaissance du projet de Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013, élaboré à la Réunion des délégués ministériels qui s'est tenue les 22 et 23 septembre à Buenos Aires. Le texte de la Déclaration a été discuté, approuvé et signé par les Chefs de délégation présents². En outre, le Conseil a adopté une résolution visant à renforcer les capacités de gestion des ressources en eau dans l'agriculture des Amériques.

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance du rapport « Perspective de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2014 », élaboré et présenté conjointement par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la FAO et l'IICA.

² Le texte de la Déclaration figure à l'Annexe 1 du présent rapport.

D'autres accords importants ont été conclus dans les domaines suivants :

- *Politique institutionnelle et services de coopération technique* : Le rapport de gestion pour la période 2010-2013, qui présente un résumé du travail réalisé par l'Administration au cours de cette période, a été présenté au Conseil. Celui-ci a autorisé le CE à approuver, lors de sa Trente-quatrième Réunion ordinaire, le PMT de l'IICA pour la période 2014-2018, lequel doit inclure au nombre de ses mandats la gestion intégrale des ressources en eau.
- *Questions budgétaires et financières* : Le Conseil a approuvé le rapport sur le recouvrement des quotes-parts des États membres, le rapport sur les états financiers de 2011-2012 de l'IICA et le rapport des commissaires aux comptes. Il a également approuvé les Dix-huitième et Dix-neuvième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) et le Programme-budget de l'exercice biennal 2014-2015, et indiqué qu'il fallait soumettre à la Trente-quatrième Réunion ordinaire du CE un projet de Programme-budget pour l'année 2015. Pour ce qui est de la récupération de la capacité financière de l'Institut, le Conseil a demandé que soient présentées, à cette réunion du CE, différentes propositions reflétant la situation actuelle de l'IICA ainsi que des recommandations en vue de son renforcement financier.
- *Questions relatives aux organes de direction de l'IICA* : Le Conseil a pris connaissance du rapport de la Dominique sur son travail en tant que pays représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2011-2012. Il a également approuvé la proposition de modification du mécanisme de désignation de ce représentant afin que celui-ci soit en même temps son représentant auprès du Conseil d'administration de ce centre ainsi que la modification de ses responsabilités. Il a également donné son approbation aux progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième Réunion ordinaire du Conseil et des Trente-deuxième et Trente-troisième Réunions ordinaires du CE. Il a décidé que la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil se tiendrait à Mexico, étant donné l'offre présentée à cet effet par le Gouvernement de ce pays. Enfin, il a remercié le Gouvernement argentin pour l'appui qu'il a dispensé à l'organisation de la Rencontre des ministres de l'Agriculture 2013 et de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil et pour avoir accueilli ces deux manifestations.

Réunions officielles tenues en 2013

Nom officiel	Date	Lieu de la réunion	Lieu et date de publication du rapport ou mémoire de la rencontre
Réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	25 avril 2013	IICA, San José, Costa Rica	San José, Costa Rica, avril (disponible sur le site : http://www.iica.int/Esp/foinstitucional/oRGANOS/cceag/Paginas/Informes.aspx)
Trente-troisième Réunion ordinaire du Comité exécutif (CE)	17-18 juin 2013	Mexico, Mexique	San José, Costa Rica, août (disponible sur le site : http://www.iica.int/Esp/foinstitucional/oRGANOS/CE/Paginas/Informes.aspx)
Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	24-27 septembre 2013	Buenos Aires, Argentine	San José, Costa Rica, décembre (disponible sur le site : http://www.iica.int/Esp/foinstitucional/oRGANOS/jia/Paginas/Informes.aspx)

Gestion administrative orientée vers la coopération technique

En 2013, les variables économiques mondiales n'ont pas montré d'améliorations substantielles et n'ont pas été affectées, non plus, par une aggravation de la crise. Cette situation a permis à l'IICA de travailler dans des conditions relativement stables qui lui ont donné la possibilité d'identifier des domaines pour l'amélioration et l'innovation, et, de cette manière, de générer un plus grand nombre de résultats aux coûts les plus bas possibles et de faire face à ses difficultés financières.

Dans le cadre d'une dynamique de gestion institutionnelle, l'Administration 2010-2013 a conclu son mandat avec des résultats extrêmement satisfaisants, malgré le fait que les contributions des pays se sont maintenues sans grand changement, grâce la gestion des ressources disponibles d'une manière stricte, rationnelle, équitable et transparente afin d'assurer la viabilité financière et le fonctionnement efficace de l'Institut, résultant en une plus grande sécurité dans la prestation des services de coopération technique et un climat organisationnel stable.

Ces progrès ont été accomplis dans trois axes stratégiques de travail : a) le renforcement de la prestation des services de coopération technique prévue aux États membres, b) la promotion d'une gestion administrative avec des normes de qualité élevées et c) le maintien de la politique d'amélioration continue des processus.

Le Secrétariat aux services institutionnels a fondé l'obtention de résultats sur la mise en application de mécanismes de coordination et de communication entre les divisions qui le composent ainsi qu'avec les autres services et les bureaux hors siège de l'IICA. Cela s'est traduit par l'amélioration, la mise à jour et la simplification des processus, ce qui, à son tour, a augmenté l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Institut, car cela a permis de faire baisser les coûts, de réorienter les ressources et de tirer un meilleur profit des possibilités institutionnelles. De cette manière, l'Administration est devenue partie intégrante de la coopération technique.

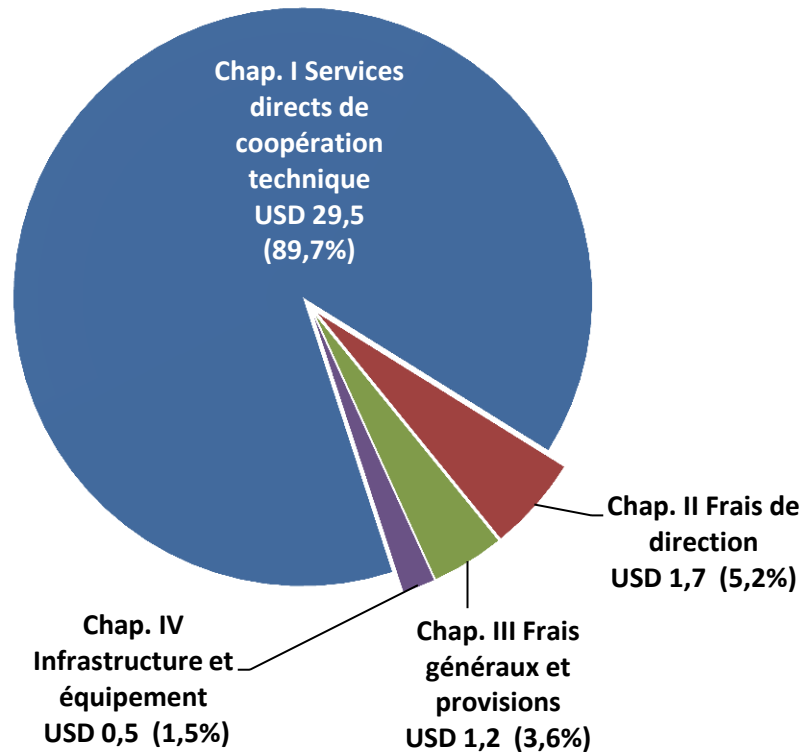
Gestion des programmes, de la prévision et du contrôle budgétaires

Il a été possible d'améliorer les processus de planification et d'accomplir des progrès dans l'élaboration d'un budget automatisé plus détaillé, plus équitable et davantage en harmonie avec le PMT.

La programmation annuelle, elle aussi, a été améliorée grâce à une définition plus adéquate des résultats et à la mise au point d'indicateurs, lesquels ont servi de base à un nouveau modèle de planification, de suivi et d'évaluation qui améliore les mécanismes de contrôle et les capacités de reddition de comptes. L'Institut dispose du Système unifié de gestion institutionnelle (SUGI), qui permet de programmer avec davantage d'efficacité l'obtention de résultats et d'exercer un contrôle accru sur l'exécution du budget.

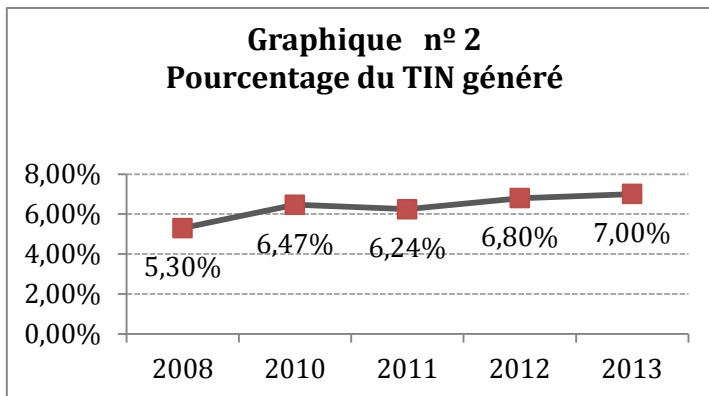
En outre, la qualité des instruments juridiques utilisés pour les projets a été améliorée, moyennant une révision, une mise à jour et une normalisation des documents.

Graphique n° 1
Répartition des ressources du Fonds ordinaire
par chapitre en 2013
(en millions de dollars américains et en pourcentage)



Source : Division de la programmation, de la prévision et du contrôle budgétaire

En outre, l'IICA a élaboré une méthode pour calculer ses contreparties dans les projets financés par des ressources extérieures afin de connaître avec précision ses contributions en nature. Par ailleurs, le pourcentage du taux institutionnel net (TIN), qui, en moyenne, est passé de 5,3% en 2008 à 7% en 2013. Ce taux permet de récupérer les coûts indirects à la charge de l'Institut quand il gère lesdits projets, protégeant ainsi le Fonds ordinaire.



Il s'avère nécessaire de renforcer la stratégie de recouvrement de ces coûts indirects, pour que, dans les années qui viennent, le pourcentage du TIN atteigne, en moyenne, 8,1%. Cela permettra que les projets financés par des ressources extérieures couvrent à 100% leurs coûts directs et paient à l'IICA tous les coûts indirects qui sont à la charge de l'Institut.

Enfin, par l'intermédiaire du Réseau des connaissances administratives (RedCA), les politiques administratives clés de l'Institut, parmi lesquelles la politique TIN et la méthode pour calculer les contreparties de l'IICA méritent une mention particulière, ont fait l'objet d'une intense diffusion.

Gestion financière

L'IICA est parvenu à assurer la viabilité de l'administration de l'institution grâce au suivi rigoureux des cadres techniques, normatifs et financiers propres à garantir une gestion dynamique et innovatrice des ressources, fondée sur l'application d'une stratégie qui encourage l'amélioration continue.

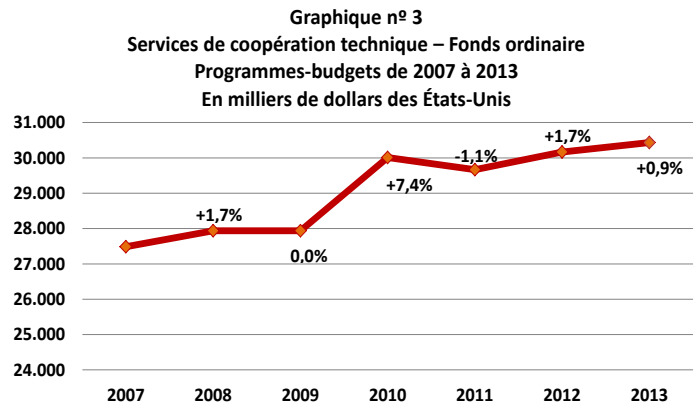
Il a dispensé un soutien et une assistance technique à ses bureaux hors siège pour la mise en œuvre et l'adaptation de nouveaux processus et de nouvelles technologies financières institutionnelles visant à mettre en place des normes d'une haute qualité, propres à garantir la cohérence et la transparence dans la gestion des ressources et des projets.

Le système comptable financier SIF-SAP a été installé dans les bureaux de l'IICA en Argentine et au Brésil, ce qui signifie que l'Institut fonctionne actuellement avec un seul système comptable financier, installé au siège de l'IICA et dans ses 34 bureaux hors siège. Ceci constitue un progrès sans précédent dans la gestion financière de l'Institut car ce système offre à ses pays membres, à ses partenaires et aux organismes de financement une plus grande sécurité concernant le travail de l'Institut.

Pendant le processus de mise en œuvre du SAP, plus de 70 fonctionnaires en charge de la gestion financière des bureaux hors siège ont reçu une formation à son utilisation. Le processus administratif et financier a été également renforcé, ce qui a permis une gestion probe, disciplinée et transparente des ressources grâce à

l'application de normes internationales, comme cela a été signalé dans les rapports des commissaires aux comptes et du Comité de révision de la vérification (CRV).

Au cours des quatre dernières années, les coûts de fonctionnement ont diminué, ce qui a permis d'augmenter la quantité de ressources destinées à offrir une coopération technique aux pays membres, comme on peut le voir sur ce graphique.



L'IICA a participé et appuyé le processus de négociation et la signature avec l'Union européenne (EU) de deux projets importants exécutés dans les Caraïbes, dont l'un a consisté à dispenser des services consultatifs pour la concertation avec les partenaires chargés de la mise en œuvre (le CARDI et la CARICOM).

Gestion des ressources humaines

En 2013, l'IICA a poursuivi le processus de refonte de la gestion des ressources humaines et, parmi ses activités dans ce domaine, il convient de souligner la mise en place d'une nouvelle structure et l'amélioration de neuf processus.

Un autre résultat important a été l'amélioration de l'efficacité de la gestion des ressources humaines grâce à l'installation de la plateforme technologique en ligne « SAPIENS » qui a permis d'intégrer et d'épurer les informations concernant les fonctionnaires, entre autres points positifs.

L'IICA a élaboré et mis en application le Programme institutionnel de formation, dans le cadre duquel, pour la première fois, il est parvenu à intégrer les initiatives que mettent en œuvre les différents services pour renforcer les capacités du personnel.

Le processus de notation du personnel a été réalisé avec sept mois d'avance et la « Journée de la planification individuelle » a été organisée, ce qui a permis que tous les fonctionnaires disposent, au premier trimestre, de leur plan de travail pour 2013.

Au début de l'année, a été réalisée, dans tous les pays, l'analyse des salaires du personnel local. L'Institut a été en mesure d'appliquer l'augmentation des salaires deux mois plus tôt que les années précédentes et, dans presque tous les pays, l'augmentation a été supérieure à celle de l'indice des prix au consommateur, ce qui a fait que le plafond budgétaire affecté à ces augmentations ait été scrupuleusement respecté.

En outre, le programme d'assurances du personnel, dans le cadre duquel l'IICA est parvenu à accroître certaines couvertures de 80 à 90% et quelques autres jusqu'à 100%, ce qui constitue une contribution à la santé et à la qualité de vie du personnel, a été renouvelé.

À la fin de l'année 2013, la répartition des ressources humaines, par catégorie, était la suivante :

Tableau n° 1
Répartition des ressources humaines, par catégorie, de 2002 à 2013

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Personnel professionnel international	100	97	91	95	95	94	91	89	83	77	79	74
Personnel professionnel local	237	217	198	219	225	234	279	336	290	276	400	292
Personnel des services généraux	501	385	366	379	383	374	407	437	442	519	629	413
TOTAL	838	699	655	693	703	702	777	862	815	872	1108	779

N.B.: Personnel en activité

Source: Division de la gestion des ressources humaines

Tableau n° 2
Répartition des ressources humaines, par catégorie et source de financement en 2013

Catégorie	Source de financement				Total	Pourcentage
	Fonds IICA		Fonds externes			
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
PPI	70	8,99	4	0,51	74	9,50
PPL	217	27,86	75	9,63	292	37,48
PSG	334	42,88	79	10,14	413	53,02
TOTAL	621	79.72	158	20.28	779	100.00

N.B.: Personnel en activité

Source: Division de la gestion des ressources humaines

Gestion des services administratifs

Un plan-cadre d'entretien permanent des installations a rendu possible leur amélioration systématique. Ceci a créé les conditions adéquates pour faciliter et renforcer les activités institutionnelles et la prestation des services de coopération par l'Institut. Les processus d'achats et la passation de contrats de services ont également été optimisés, ce qui s'est traduit par une économie de ressources et une réduction du temps de réponse aux demandes et de traitement au bénéfice des utilisateurs.

Divers services ont été dispensés avec des normes de qualité élevée et à des coûts favorables, tels que ceux concernant l'agence de voyages, la réception et la distribution des documents officiels, l'approvisionnement en fournitures, le réfectoire et le centre de conditionnement physique au travail. Un soutien a été accordé à d'autres services pour la réalisation de manifestations spéciales, ce qui a favorisé le travail en équipe, les conditions et le climat organisationnel. Ainsi, des contrats favorables ont été négociés avec des lignes aériennes qui ont permis d'accéder à de meilleurs services et de réaliser des économies pouvant aller jusqu'à 20%, comme dans le cas d'Aeromexico.

En outre, l'Institut a continué d'appliquer la politique qui consiste à tirer le maximum de profit des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il dispose d'un réseau institutionnel de communication par vidéoconférence et des réseaux virtuels dans tous ses bureaux hors siège, ce qui facilite la communication et permet de réaliser des économies. Il a également continué de réviser et d'améliorer la mise en œuvre de différents processus administratifs, comme celui des achats et des paiements avec la carte de crédit de l'IICA et celui des achats de l'institution, entre autres. Par ailleurs, les normes de qualité de la sécurité institutionnelle ont été renforcées afin de garantir l'intégrité de la personne des fonctionnaires et des visiteurs et de protéger les biens de l'Institut.

Bref, à la fin des quatre années de la période d'administration 2010-2013 et, en particulier, au cours de cette dernière année, pour ce qui est de la gestion administrative, l'Institut s'est employé continuellement à réaliser des améliorations et à mettre en place des innovations dans les procédures et les processus administratifs, ce qui a permis d'obtenir les résultats planifiés d'une manière plus efficace et plus efficiente. De même, l'administration a appliqué une stratégie qui a encouragé l'utilisation austère des ressources institutionnelles grâce à laquelle une plus grande quantité de ressources a pu être réorientée vers les réponses à apporter aux demandes de coopération technique des pays membres.

Évaluation et suivi de la coopération technique

L'évaluation des résultats obtenus sur le plan technique est devenue une activité systématique qui est réalisée non seulement en remettant en temps voulu les rapports

annuels mais également en mettant au point de nouveaux instruments pour une amélioration continue.

L'IICA a mis en place un système unifié de gestion institutionnelle, qui a donné l'impulsion à un véritable changement culturel au sein de l'Institut. En effet, ce système a amené l'IICA à réaliser ses activités en adoptant l'approche de la gestion axée sur les résultats et amélioré les processus de planification et de suivi des projets de coopération technique et des initiatives de gestion institutionnelle ainsi que la présentation des rapports à leur sujet de même que la prise de décisions en temps opportun par les directeurs.

La consolidation d'une perspective d'intégration institutionnelle (« un seul IICA ») et de l'amélioration continue, les processus destinés à assurer le suivi et l'évaluation institutionnelle du PMT et des plans d'action annuels des différents services, en particulier, ainsi que l'évaluation des résultats obtenus par les bureaux hors siège et par les programmes techniques ont abouti à un Institut plus moderne, qui dispose d'outils propres à faciliter la reddition de comptes à tous les niveaux.

Annexe 1



RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2013 « *De l'eau pour nourrir la terre* »

DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ARGENTINE 2013

1. Nous, les ministres et les secrétaires de l'Agriculture des Amériques, dans le cadre de nos compétences, réunis dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, du 25 au 26 septembre 2013, dans le but de dialoguer, d'adopter des engagements et de demander le soutien de la coopération internationale pour promouvoir le développement d'une agriculture compétitive, durable et socialement inclusive ; pour progresser vers l'atteinte de la sécurité alimentaire³ continentale ; pour œuvrer pour le bien-être rural et la réduction de la pauvreté ; pour impulser l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et pour améliorer les conditions liées à l'accès à l'eau et à son utilisation en agriculture en adoptant une gestion intégrée de l'eau.

Considérant que :

2. Dans les Amériques, la présente Déclaration a, comme cadre de référence, les accords et les mandats adoptés par les chefs d'État et de gouvernement aux divers sommets des Amériques, y compris au Sommet des Amériques sur le développement durable (Bolivie, 1996), lors duquel ont été émis la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra et le Plan d'action pour le développement durable des Amériques, et les résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) sur la question de l'eau : AG/RES. 2760 (Bolivie, 2012) et AG/RES. 2349 (Panama, 2007).
3. La Déclaration fait suite aux ententes, conclues lors des réunions ministérielles continentales sur l'agriculture et le milieu rural antérieures, en accord avec les objectifs de compétitivité, de durabilité, d'équité et de gouvernance décrits dans le Plan AGRO 2003-2015 et avec la Déclaration des ministres de l'Agriculture de San José 2011.
4. Cette Déclaration contribue à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire et appuie les efforts des Nations Unies pour une gestion intégrée des

³ Pour la Bolivie, ce terme inclut la souveraineté alimentaire.

ressources hydriques, tels qu'exprimés dans des initiatives comme la *Décennie Internationale d'Action « L'eau, source de vie » 2005-2015* ; la *Décennie 2010-2020 des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification* ; la *Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)* ; les résolutions 66/288 et 64/292 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulées « *L'avenir que nous voulons* » et « *Le droit de l'Homme à l'eau et à l'assainissement* » ; et *l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013*.

5. Le Principe 2 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement reconnaît que les États disposent du droit souverain d'exploiter leurs propres ressources.

Conscients que :

6. Pour renforcer la sécurité alimentaire, il faut augmenter la productivité agricole tout en employant les ressources de manière durable et que, dans ce sens, l'agriculture des Amériques est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le contexte international actuel caractérisé par l'accroissement constant de la demande d'aliments.
7. L'agriculture fait face à d'immenses défis pour contribuer au développement durable des pays et à l'inclusion sociale. Parmi ces défis, se distingue la nécessité d'augmenter la production et la productivité afin de répondre à la demande d'aliments d'une population qui augmente sans cesse ; la diminution de la fertilité des terres occasionnée par la dégradation des sols ; la concurrence de l'urbanisation croissante ; les effets néfastes des changements climatiques ; la pression pour l'utilisation de l'eau qu'exercent divers secteurs de l'économie et de la société et les situations d'iniquité quant à l'accès à l'eau.
8. La disponibilité de l'eau et son prix abordable sont des facteurs clés de l'accroissement de la productivité de l'agriculture et, par conséquent, du développement. L'amélioration de la qualité des sols entraîne souvent une hausse de la disponibilité de l'eau pour les cultures et une amélioration de la production durant les périodes de sécheresse.
9. L'eau douce est une ressource qui est limitée, vulnérable, essentielle et stratégique pour le développement viable.
10. Notre continent dispose d'abondantes ressources hydriques, mais la distribution et la disponibilité de l'eau présentent un haut degré de variabilité et d'inégalité entre les régions et les pays ; les Amériques comptent d'ailleurs de larges superficies de terres arides et semi-arides.
11. Les bouleversements climatiques et la variabilité climatique qui en résultent modifient les tendances spatiales et temporelles du cycle hydrique.

12. Les pays déploient divers efforts visant l'amélioration de la gestion intégrée des ressources hydriques, l'adaptation de l'agriculture à la variabilité climatique et la lutte contre la désertification et la sécheresse.
13. La gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture dans chaque pays exige une approche multidimensionnelle et participative qui prend en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux et politico-institutionnels nationaux et des territoires ruraux.
14. Étant donné que l'agriculture est un important consommateur d'eau, son utilisation efficace et la promotion de sa préservation posent un défi aux différents acteurs qui doivent aussi minimiser la contamination des eaux de surface et souterraines. L'agriculture doit donc réussir à atteindre une efficacité et une productivité accrues dans l'utilisation de l'eau, afin d'obtenir davantage d'aliments et d'autres produits et sous-produits agricoles avec une quantité inférieure d'eau et des répercussions sociales et environnementales minimales.
15. Il existe des inégalités dans l'accès et l'utilisation des ressources hydriques pour les petits producteurs, et en particulier pour les agricultrices dans certaines régions des Amériques, et il arrive souvent qu'ils dépendent entièrement de l'eau de pluie pour mener leurs activités agricoles.
16. L'innovation contribue à optimiser la gestion intégrée des ressources hydriques et leur utilisation viable en agriculture puisque qu'elle permet d'augmenter la productivité et donc, de libérer de l'eau pour d'autres usages, de réduire la dégradation environnementale et d'améliorer les conditions de sécurité alimentaire et le bien-être de la population rurale.

En considérant que :

17. La demande pour l'eau est de nature multisectorielle puisqu'elle sert à plusieurs fins, surtout pour la production agricole et rend donc inévitable une gestion intégrée des ressources hydriques.
18. La gestion intégrée des ressources hydriques doit se réaliser en conformité avec les politiques publiques mises en œuvre au moyen de programmes et de projets de développement inclusifs et dans le cadre des conventions et des accords internationaux auxquels souscrivent les pays.
19. La multiplicité des usagers et des aspects de la gestion intégrée des ressources hydriques par les institutions multisectorielles pose un défi pour l'action des ministères de l'agriculture en particulier, et du secteur agroalimentaire en général.
20. La formulation et l'exécution des politiques publiques nationales pour la gestion intégrée des ressources hydriques, exigent une approche multisectorielle et

participative, dans le but de satisfaire les besoins des divers groupes d'utilisateurs de manière équitable.

Nous exhortons :

21. Les pays coopérants à soutenir les projets visant l'agriculture sur le Continent, d'une part ; et les organisations internationales de financement et de coopération, les centres de recherche et les mécanismes régionaux de recherche et d'innovation agricoles, d'autre part, à favoriser l'élaboration de programmes nationaux et régionaux qui augmentent les capacités nationales, l'innovation et le transfert de technologies et l'adoption de pratiques et de produits novateurs et à échanger des connaissances pour l'utilisation viable des ressources hydriques en agriculture et dans le milieu rural.
22. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture(IICA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), le Bureau régional pour l'Amérique latine du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-ORPAL), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) et d'autres organismes connexes, à mettre sur pied, à coordonner et à soutenir un programme de coopération technique qui fasse la promotion de la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture et qui comprenne nécessairement le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture et d'autres institutions du secteur.

Nous demandons :

23. Au Secrétariat des sommets des Amériques de l'OEA et à la Présidence du VII^e Sommet des Amériques Panama 2015, qu'ils songent à inclure, au programme de ces sommets, les questions relatives à la gestion intégrée des ressources hydriques en général, et aux accords adoptés par la présente Déclaration, en particulier.

Nous nous engageons :

Politiques publiques

24. À développer et à consolider la participation des ministères de l'agriculture à la définition et à l'exécution de politiques nationales pour la gestion intégrée des ressources hydriques afin d'assurer l'accès et l'approvisionnement en eau, en quantité et qualité nécessaires pour relever les défis de l'agriculture et du développement rural, en tenant compte des diverses conditions géographiques et de la myriade d'utilisations et d'utilisateurs de cette ressource.
25. À promouvoir des politiques agricoles à long terme basées sur des principes techniques et scientifiques solides et qui prennent en compte l'exploitation et

l'utilisation viables des ressources hydriques, et les nouveaux défis découlant des bouleversements climatiques.

26. À définir des politiques qui permettent le développement, la commercialisation et l'utilisation de produits de l'innovation, y compris la biotechnologie qui réduit la consommation de l'eau en agriculture, améliore son adaptation aux changements climatiques et augmente la productivité agricole.

Renforcement institutionnel et développement des compétences

27. À impulser le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture, des institutions publiques connexes et des organisations de producteurs dans les domaines suivants : i) conception et mise en œuvre de politiques et d'instruments pour la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture et dans les milieux ruraux, dans le cadre de la politique nationale sur cette question ; ii) dialogue et concertation avec les autres secteurs économiques et sociaux nationaux, et iii) collaboration avec les organismes internationaux pour renforcer les compétences locales et atteindre les objectifs nationaux.
28. À promouvoir la participation des représentants du secteur agricole au sein des mécanismes institutionnels multisectoriels nationaux chargés des questions liées à la gestion intégrée des ressources hydriques et à leur gouvernance, et à l'élaboration et à l'exécution des plans nationaux d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et de lutte contre la désertification et la sécheresse.
29. À stimuler, conjointement avec les institutions d'enseignement de chaque pays, la revitalisation et le renforcement des systèmes d'éducation en agriculture, en incluant la gestion des ressources hydriques dans l'enseignement et la recherche, avec une vision intégrale.
30. À réaliser des programmes de développement des compétences pour améliorer la gestion et l'utilisation de l'eau sans nuire à la compétitivité de l'agriculture, destinés aux entrepreneurs, aux producteurs, aux paysans, aux femmes, aux jeunes et à leurs organisations, en s'assurant que ces programmes prennent en considération les différents systèmes de production et les conditions des utilisateurs dans le but de faire prendre conscience de la nécessité de tirer parti des ressources hydriques de manière efficiente.
31. À adopter des mesures pour impulser la recherche agricole, les services de vulgarisation, la formation et l'éducation, pour que chacun de nos pays progresse dans la description et la caractérisation des utilisations de l'eau dans les divers systèmes de production et de la part de différents types de producteurs, afin d'opter pour les actions adéquates dans chaque cas.
32. À promouvoir le développement et le transfert de technologies pour la collecte et l'utilisation productive et efficiente des ressources hydriques, en priorisant les technologies appropriées et accessibles pour les divers types de producteurs, en

particulier pour l'irrigation efficace, la réutilisation de l'eau résiduelle traitée et la collecte, l'emmagasinement et la distribution de l'eau.

Gestion intégrée des ressources hydriques et changements climatiques

33. À impulser une gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture qui contribue à l'adaptation de cette dernière aux changements climatiques, en se basant sur les principes scientifiques et en conformité avec l'ordre juridique de chaque pays et dans le respect de la culture et des traditions nationales ainsi que des connaissances des communautés et des peuples autochtones concernés.
34. À renforcer et à moderniser les systèmes d'information agricole arrimés aux systèmes nationaux responsables de la gestion des ressources hydriques, afin de connaître sans délai le volume d'eau attribué au secteur, pour faciliter la prise de décisions sur son utilisation.
35. À initier ou à consolider des processus de planification pour l'agriculture, la mise sur pied de programmes et l'utilisation de technologies qui facilitent l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et à la disponibilité des ressources hydriques par, notamment, des projets de diversification, de reconversion, d'ensemencement direct, de systèmes d'irrigation et de relocalisation de la production.
36. À renforcer les efforts intersectoriels publics et privés de gestion des risques en agriculture et pour les milieux ruraux, occasionnés par les phénomènes météorologiques comme les inondations et les sécheresses récurrentes, en prenant en compte les besoins des secteurs économiques et sociaux plus vulnérables ou des secteurs les plus touchés.
37. À favoriser, de concert avec les institutions nationales, les mécanismes régionaux et, si besoin est, avec l'aide des organisations internationales pertinentes :
 - a. La consolidation des systèmes d'information hydrométéorologique, d'alerte précoce, de gestion des risques, de scénarios climatiques et de prévision et de prévention des phénomènes météorologiques extrêmes, comme base pour la conception et la mise en œuvre de stratégies pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et d'instruments de gestion dans les domaines et zones de production ainsi que dans les territoires et bassins versants.
 - b. L'articulation et l'intégration des systèmes d'information hydrométéorologique et d'alerte précoce et l'incorporation de nouvelles technologies satellitaires et de télémessure, de géomatique et de géoréférencement

Innovation et productivité dans le domaine de l'eau

38. À renforcer l'innovation dans les systèmes de production dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, dans le but d'améliorer la gestion de l'eau utilisée en culture sèche et de terres irrigables.
39. À consolider les systèmes d'information et de diffusion des innovations qui contribuent à une meilleure consommation de l'eau en agriculture.
40. À cibler la promotion des innovations axées sur la hausse de la productivité des ressources hydriques dans les domaines prioritaires suivants :
 - a. Définition, évaluation et diffusion des techniques ou des technologies pour l'utilisation durable de l'eau en agriculture, y compris les techniques et technologies traditionnelles et des peuples autochtones.
 - b. Développement et renforcement de l'agriculture de précision (irrigation de précision, irrigation au goutte-à-goutte et irrigation souterraine) et d'autres technologies qui améliorent l'efficacité dans l'utilisation de l'eau, comme la fertirrigation et l'hydroponie.
 - c. Renforcement des capacités des systèmes nationaux de science et de technologie, de vulgarisation et des organisations et des institutions, afin d'améliorer les connaissances et la formation sur l'utilisation durable de l'eau de surface et souterraine en agriculture, sur la collecte des eaux et sur l'emploi de l'eau recyclée en agriculture.
 - d. Mise au point d'innovations biotechnologiques dans la production agricole qui améliorent la gestion efficace de l'eau, telles que la bioremédiation et le développement de variétés tolérantes au stress hydrique.
 - e. Amélioration des connaissances dans la gestion des bassins pour une meilleure compréhension du cycle hydrologique et pour l'utilisation productive de l'eau.
41. À améliorer l'articulation des systèmes d'innovation agricole et à exercer un leadership proactif dans l'attribution des ressources humaines, financières et matérielles pour mener des recherches portant sur l'utilisation optimale de l'eau en agriculture.

Investissements

42. À favoriser les investissements dans les infrastructures hydriques (en particulier dans les infrastructures d'irrigation et de drainage), en agrométéorologie et dans l'incorporation des technologies spatiales et de la communication pour la gestion efficace des ressources hydriques, en conformité avec les politiques nationales.

Qualité de l'eau : contamination et innocuité des aliments

43. À renforcer les programmes d'aide technique pour améliorer la qualité de l'eau destinée à l'irrigation et aux procédés de production dans les chaînes agroalimentaires, pour mieux assurer l'innocuité des aliments.

Coopération nationale et internationale

44. À faire la promotion des associations publiques et privées du secteur agricole qui contribuent, de concert avec d'autres secteurs, à rehausser l'efficacité de la gestion de l'eau en agriculture.
45. À impulser la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture et d'autres institutions publiques liées à la gestion intégrée des ressources hydriques, avec le soutien de toutes les organisations internationales actives sur le Continent.
46. À assurer la promotion et le renforcement des mécanismes régionaux existants pour l'analyse et la définition de stratégies en matière de gestion intégrée des ressources hydriques pour l'agriculture.
47. À continuer de soutenir l'IICA dans l'amélioration de ses capacités, en collaboration avec ses pays membres, afin de mettre sur pied un programme continental relatif à l'eau en agriculture, conformément à la présente Déclaration.

Signée dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, Argentine, le vingt-six septembre de l'an deux mille treize.

Annexe 2

Liste des projets financés par le Fonds compétitif de l'IICA pour la coopération technique (FonCT) exécutés en 2013

Nom du projet	Pays participants	Montant affecté en 2013 (US\$)
Revitalisation d'une culture appréciée : développement de la filière mangue en Haïti	Haïti, États-Unis	93 881,00
Élaboration de stratégies locales d'adaptation au changement climatique (ELACC) pour le développement durable de communes du Guatemala, du Honduras et du Salvador	Guatemala, Honduras, El Salvador	53 800,00
Systèmes appropriés de production intensive de petits ruminants pour les Caraïbes, fondés sur l'utilisation de foin produit localement	Barbade, Jamaïque, Suriname, Trinité-et-Tobago, République dominicaine	53 133,00
Gestion économique, sociale et environnementale de petites et moyennes propriétés rurales dans sept pays latino-américains	Brésil, Chili, Honduras, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Équateur	77 950,00
Innovation agricole pour la viabilité de la chaîne de valeur du biodiésel et du biokérosène	Brésil, Colombie, Mexique	56 500,00
Réduction de l'impact du changement climatique sur l'agriculture : renforcement de la capacité institutionnelle à promouvoir et soutenir l'agriculture climatiquement intelligente dans la Région des Caraïbes	République dominicaine Jamaïque, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines	62 350,00
Conception d'une stratégie de différenciation des produits de l'agriculture familiale sur la base de leurs liens avec le territoire	Argentine, Brésil, Uruguay, Espagne, Procisur	27 000,00
École virtuelle pour les inspecteurs phytosanitaires	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay	85 544,00
Un outil systémique pour l'évaluation des impacts multidimensionnels économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de la recherche et de l'innovation agricoles.	Équateur, Mexique, Pérou, Uruguay	52 000,00

Nom du projet	Pays participants	Montant affecté en 2013 (US\$)
Validation d'un instrument-cadre pour l'élaboration de programmes de développement du tourisme dans des territoires ruraux d'Amérique latine	Espagne, Paraguay, Venezuela, Panama	54 250,00
Amélioration des programmes officiels de lutte contre la tuberculose et la brucellose dans le Cône sud.	Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Proclitropicos	24 385,00
Amélioration des programmes officiels de lutte contre la tuberculose et la brucellose dans la Région andine.	Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela	44 919,00
Renforcement institutionnel et renforcement des capacités de l'INSA et d'intervenants publics et privés, moyennant la coopération technique horizontale entre la Bolivie, l'Uruguay et les États-Unis.	Bolivie, Uruguay, États-Unis	27 300,00
Système d'alertes sanitaires rapides dans des territoires vulnérables au changement climatique	Paraguay, Pérou	69 000,00
Identification et caractérisation de technologies paysannes et autochtones utilisées dans les systèmes de production en altitude qui sont exposés à des événements climatiques extrêmes dans les Régions andine et mésoaméricaine.	Bolivie, Équateur, Guatemala, Pérou	74 700,00
Mise en œuvre du système de traçabilité de groupe de la viande bovine de Bolivie	Bolivie, Costa Rica, Uruguay	46 625,00
Formulation d'une méthodologie pour l'utilisation des énergies renouvelables dans des activités agroindustrielles et agricoles dans les territoires ruraux en tant que mesure pour améliorer la compétitivité et atténuer les effets du changement climatique.	Bolivie, Colombie, Équateur, Venezuela	30 500,00
Repositionnement du concept de ruralité et ses implications pour les politiques publiques en Amérique latine	Brésil, Chili, Équateur, Costa Rica, Mexique, Uruguay	15 000,00

Source : Secrétariat technique du FonCT.

Annexe 3

Profils et projets de coopération élaborés par l'IICA en 2013

Projets nationaux	<ul style="list-style-type: none">• Costa Rica: Projet d'investissement pour le renouvellement des plantations de café• Nicaragua: Programme de reconversion de l'élevage bovin pour qu'il soit compétitif, durable et incluant (profil avancé)• Paraguay: Plan stratégique et programme d'investissement de la filière ovine
Projets formulés ou profils avancés de niveau régional	<ul style="list-style-type: none">• Région centrale et caraïbe: a) Programme intégré de lutte contre la rouille du caféier et récupération de la capacité de production dans la Région centraméricaine et les Caraïbes; b) Projet de renforcement institutionnel pour la compétitivité de la filière café; et c) Plan stratégique et programme d'investissement pour encourager le secteur de production de semences et la compétitivité du secteur caféier dans la Région centraméricaine et les Caraïbes• Région andine: Programme andin d'agrotourisme
Projets formulés au niveau continental	<ul style="list-style-type: none">• Programme continental de coopération technique pour la gestion intégrée de l'eau pour l'agriculture

Source: Direction de la coopération technique

Annexe 4

Produits du savoir de l'IICA

**Alliance de services
d'information agricole
SIDALC**
www.sidalc.net

L'Alliance, composée de 170 institutions nationales de 22 pays, a facilité l'accès à 2,6 millions de références et à 221 132 documents de texte complet dans 329 bases de données. Au cours de l'année, 1,9 million de visiteurs d'une seule fois et 741 848 utilisateurs récurrents ont bénéficié de ce service.

**Kit de ressources pour la
gestion de l'information-
IMARK**
www.imarkgroup.org

Conjointement avec la FAO, l'IICA a dirigé la mise à jour et l'adaptation de quatre cours ayant pour but une gestion efficace des connaissances et l'utilisation des informations:

1. Mise en commun de connaissances pour le développement
2. Investissement en information pour le développement
3. Réseaux sociaux pour le développement
4. Rédaction scientifique

Au niveau mondial, 140 000 apprenants, dont 20% étaient originaires d'Amérique latine, se sont inscrits aux cours de l'initiative IMARK.

**Réseau de gestion de
l'innovation dans le secteur
agroalimentaire (Réseau
INNOVAGRO)**
www.redinnovagro.in

70 membres (65 institutions de 16 pays d'Amérique latine, d'Europe et du Moyen-Orient et cinq institutions, systèmes et réseaux au niveau régional) du Réseau ont renforcé leurs capacités.

**Système de gestion de
l'information technique
Infoagro.Net**
www.infoagro.net

Plus de 21 000 utilisateurs mutualisent des informations et reçoivent des bulletins périodiques sur différents thèmes techniques gérés par l'IICA. Au cours de l'année, 52 bulletins ont été envoyés, 200 nouveaux souscripteurs se sont inscrits et plus de 2 000 éléments d'information (documents, liens, nouvelles et manifestations, notamment) ont été mis en commun

Site web de l'IICA
www.iica.int

En 2013, l'IICA a publié 44 livres et documents techniques. Tous sont disponibles en format numérique et sous licence de *Creative Commons*.

Source : Centre interaméricain d'information, de rédaction et de production éditoriale de l'IICA.

Sigles et acronymes

AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
ALC	Amérique latine et les Caraïbes
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CAC	Conseil agricole centraméricain
CATIE	Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement
CC	Changement climatique
CE	Comité exécutif (IICA)
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CIAB	Commission interaméricaine de l'agriculture biologique
CIPV	Convention internationale pour la protection des végétaux
CRV	Comité de révision de la vérification (IICA)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FonCT	Fonds compétitif de l'IICA pour la coopération technique
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
Le Conseil	Conseil interaméricain de l'agriculture
OIMA	Organisation de l'information sur les marchés des Amériques
OPS	Organisation panaméricaine de la Santé
PAF	Programme d'agriculture familiale (El Salvador)
PMT	Plan à moyen terme (IICA)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SNC	Systèmes nationaux de contrôle



Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture

Siège / Boîte postale 55-2200 San José,
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica
Tel.: (506) 2216-0222 / Fax: (506) 2216-0233
Adresse électronique: iicahq@iica.ac.cr
Site web: www.iica.int

